



# bulletin municipal SAINT-CLOUD



Le succès remporté par le Concours Hippique 1981 a amené les organisateurs à renouveler cette manifestation équestre le 6 juin 1982 au Rond-Point de la Lanterne dans le Parc de Saint-Cloud.

**n° 170 avril 1982**



*Pour mieux vous recevoir*

**PIERRE**

**CHEMISIER - TAILLEUR**

*est maintenant au*

**69, BD DE LA RÉPUBLIQUE**

**602.  
53.15**

**SERVICE RETOUCHE**

sur tout vêtement masculin (cuir excepté)  
provenant ou non de notre magasin

## tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Lithographie, gravure, diplôme,  
carte postale, miroir, canevas,  
médailles, objets divers...

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 602.22.16

ENFIN A SAINT-CLOUD UN VIDÉO-CLUB

## HILL VIDEO MUSIC



Galerie marchande  
Niveau bât. C  
Bureaux de la Colline  
92210 Saint-Cloud  
☎ 602.49.98 - 602.42.39

***Venez louer vos cassettes  
vidéo (VHS)***

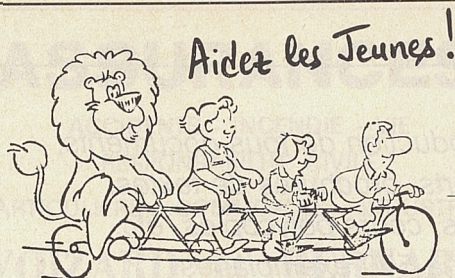
***Nombreux titres disponibles  
chez RCV, RCA, POLYGRAM,  
WARNER***



**AGENT AGRÉÉ LOCATEL**

**spécialiste location T.V., vidéo,  
Hi-Fi et péritéléphonie**





Grâce à **votre recommandation**, ils trouveront auprès du **CRÉDIT LYONNAIS** un atout supplémentaire pour démarrer dans la vie!..

et du **1<sup>er</sup> avril au 30 juin 1982** en parrainant l'ouverture d'un compte à **BOULOGNE SAINT-CLOUD SÈVRES**

nos clients pourront gagner en même temps que leur "Filleul" l'un des **500 prix du jeu**, dont **10 VÉLOS 10 VITESSES** exposés dans nos Agences où vous trouverez les bulletins de parrainage



Dans le cadre du magnifique parc de Saint-Cloud

## La Lanterne du Parc

**BAR-RESTAURANT  
ROND-POINT  
DE LA LANTERNE**

**c'est d'abord  
un site exceptionnel  
une cuisine familiale  
de qualité**

Un établissement à votre service  
365 jours par an (fermé en soirée automne-hiver)

**MENU & Carte - RÉSERVATION BUFFETS  
ET BANQUETS CAMPAGNARDS**

☎ **534.88.66 - 766.56.33**

## Jean LECLERC

42, bd de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.66.55

### PHILIPS

**nous a choisis**

*Pour notre compétence  
technique  
Pour le sérieux de notre  
service après-vente  
Pour la qualité  
de notre accueil  
Pour notre sens  
des responsabilités*



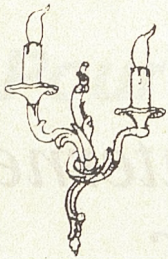
**nous avons choisi**

### PHILIPS

*Pour ses techniques  
de pointe  
Pour l'étendue  
de sa gamme  
Pour la qualité  
de son assistance  
Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*

**DEUX ATOUTS !**





LUMINAIRES  
tous styles

**Schifer-Fouchez**

MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES - MIROIRS  
ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud ☎ 602.02.39

Restaurant

**Les Flamboyants**

PRESTIGE DE LA CUISINE  
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre  
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez  
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36  
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



*Reproduction de tous documents,  
rapports, brochures de textes,  
thèses, cours polycopiés, etc.,  
de 10 à 500 exemplaires.*

Prix 0,40 à 0,60 F par face imprimée  
en recto seul ou recto-verso (selon  
tirage, par xérocopie). Possibilité  
de réduction de format. Format de  
sortie 21 × 29,7. Minimum 100 F.

**S'adresser à M. HAURET**  
**Société SOER/IFOR**

28, rue Pasteur, 92551 SAINT-CLOUD Cedex  
TÉL. 771.91.19

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

**J. PARENT**

26, rue de la Porte-Jaune  
771.80.88

TENTURES MURALES  
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES  
RETEVEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



**PIANOS**

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

**AGENCE DELAUNAY**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20.000 FRANCS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

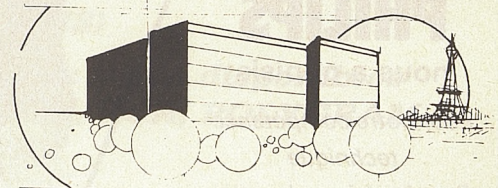
VENTE ACHAT LOCATIONS VILLAS APPARTEMENTS

113, Bd de la République, 92210 Saint-Cloud

Tél. 771.85.13 - 771.83.49 - 771.67.23 - 771.67.28 - 771.67.32



Caisse garantie  
FNAIM



**PEDICURE MEDICALE**

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

TAILLEUR • COUTURIER

**Giraudet**

60, bd de la République, SAINT-CLOUD ☎ 741.00.29



## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



## CORI

Parfumerie  
Institut  
Pédicurie médicale  
Boutique cadeaux

Ouvert toute l'année - Carte fidélité

20, bd de la République - SAINT-CLOUD  
602.92.89

## CLAUDE MAXIME

Géraldine

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

Parking facile - Journée continue

## L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

vous retrouverez  
la gastronomie  
absorbante  
avec un accueil  
chaleureux

typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires

159, boulevard de la République Saint-Cloud  
Fermé le lundi 771.66.66



## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

# VILLA HENRI IV

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

SON RESTAURANT  
LUNCHS - COCKTAILS  
SÉMINAIRES

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République  
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30  
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

... un Printemps  
Gai et Coloré

chez



# papounet

avec les jean's, les Knickers,  
les tee-shirts, les "lacostes"  
et plein de blousons...

et ... toujours un choix  
de

CADEAUX DE NAISSANCE

15 rue de l'Eglise - St Cloud - 602 0393



# S o m m a i r e

Directeur de la Publication :  
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal  
délégué à l'information :  
Christiane DUPONT

Service de Presse :  
Evelyne PFEFFER

Photographies :  
Carole HUYGUE

Fréquence :  
bimestrielle  
(1<sup>er</sup> fév. - 1<sup>er</sup> avril  
1<sup>er</sup> juin - 15 sept. - 1<sup>er</sup> déc.)

Prix de vente :  
Au numéro : 2 F  
Abonnement annuel : 25 F  
(avec envoi postal)

Paiement :  
Chèque bancaire à l'ordre de  
monsieur le Receveur Principal  
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :  
Exclusivement reçue  
à la Mairie de Saint-Cloud  
(602.70.40 poste 356)

SPEI  
Dépôt légal n° 623  
2<sup>e</sup> trimestre 1982

## ÉDITORIAL

page 5

### LES DOSSIERS DU MOIS

■ **LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1982** 6 à 9  
par Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières

■ **SOIGNONS NOS ARBRES** 10 à 12  
par le Docteur DEBAT, Président de l'Association de Sauvegarde de Saint-Cloud

### PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE 13 à 16

- Comités de quartiers
- Commission extra-municipale

### VIE LOCALE 17 à 20

- Une radio locale sur modulation de fréquence pour tous les Clodoaldiens
- Plusieurs centaines de personnes pour l'inauguration du Centre Commercial Foch-République
- Emploi : une expérience intéressante : le travail des cadres à temps partagé
- Franc succès pour le Bal des Petits-Lutins
- Deux Clodoaldiens dans le Paris-Dakar

### URBANISME 21 et 22

- L'évolution du prix des terrains à Saint-Cloud
- Enquête d'utilité publique

### VIE ASSOCIATIVE 23 à 27

- Les associations culturelles, sociales, d'Anciens Combattants, la M.J.C. et le Conservatoire informent les Clodoaldiens de leurs activités

### LE CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS 28 et 29

par René BASSINET, Premier Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles

### LES MANIFESTATIONS COMMUNALES 30 et 31

- Les nouveaux habitants reçus à la Mairie
- Une collection prestigieuse offerte à la Bibliothèque Municipale par le Citoyen d'Honneur, Monsieur ANTONAT
- CARNET

### LES PAGES SPORTIVES 32 à 34

- **LA FETE DU SPORT 1982**
- Des manifestations sportives importantes ces dernières semaines

### INFORMATIONS PRATIQUES 35 à 37

- Sociales
- Générales

### CONSEIL MUNICIPAL 38 à 47

- séances du 28 janvier et du 25 février 1982

### ETAT CIVIL 48



## éditorial

Au fur et à mesure que s'accroît l'autonomie des collectivités locales, la politique fiscale devient la caractéristique essentielle de leur gestion. A Saint-Cloud, l'objectif principal de votre Conseil Municipal a toujours été de conduire une politique de développement des équipements collectifs et d'animation de la vie locale sans aggraver la pression fiscale.

Pour 1982, le budget primitif qui vient d'être adopté et dont vous trouverez les grandes lignes dans le présent numéro du bulletin municipal, est fondé sur un effort de compression de la masse des dépenses rendant possible un effort de modération de la fiscalité. Les contribuables de Saint-Cloud connaissent, comme les autres français, des difficultés de toutes natures. Il est donc important que les impôts collectés par la commune demeurent faibles.

C'est pourquoi, pour la troisième année consécutive, le taux des impôts sur les ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) restera au même niveau que précédemment, ce qui place notre ville dans le petit peloton des communes les moins imposées de la région d'Ile-de-France.

En revanche, le taux de la taxe professionnelle passera de 2,95 à 3,10 % : cette légère augmentation n'affecte en rien le fait qu'à Saint-Cloud le taux de cette taxe est l'un des plus faibles de France.

Cette politique fiscale qu'il est maintenant possible de comparer avec celles des communes qui nous entourent va se marquer en 1982 par des cotisations dont la progression sera inférieure à l'augmentation générale des prix. C'est de cette manière que Saint-Cloud tend à devenir comme Neuilly, Courbevoie et Boulogne un exemple en matière de fiscalité raisonnable.

\*

\*\*

L'inauguration du centre commercial Foch-Montretout marque l'achèvement de la première étape de la réorganisation de l'appareil commercial clodoaldien. C'est en 1972 que fut décidé le principe de la création à Saint-Cloud de quelques pôles modernes de commerce, associant des commerçants indépendants, une grande surface et un parking de grande dimension. Il a fallu dix ans pour aboutir...

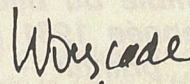
Le succès que vous avez réservé à cette première réalisation ne doit pas faire oublier qu'une deuxième s'ouvrira dans quelques années : la rénovation du centre ville entraînera en effet la construction d'un centre commercial de structure analogue à proximité de la Mairie.

L'objectif essentiel de votre Conseil Municipal est de réduire la très forte évasion de pouvoir d'achat que ressentent les commerçants de Saint-Cloud. En fixant sur le territoire communal des courants d'achats qui jusqu'à présent se dirigeaient vers Boulogne, Suresnes, Paris ou la banlieue Ouest, nous arriverons à mieux animer notre cité et nous ferons prospérer toutes les formes de commerce. Je souhaite vivement que, dans le cadre des dispositions du plan d'occupation des sols, les commerçants participent de plus en plus au développement des activités locales, donnant ainsi à Saint-Cloud la physionomie d'une commune dynamique et accueillante.

\*

\*\*

Dans quelques semaines vous pourrez utiliser les salles du Centre culturel des Trois-Pierrots. Cet équipement collectif, digne de Saint-Cloud, permettra de donner à la vie culturelle le cadre qui lui était nécessaire. Vous trouverez dans le présent numéro du Bulletin Municipal toutes les indications sur la conception, le programme d'utilisation et les modalités de fonctionnement de ce Centre. Permettez-moi seulement de souhaiter vous y rencontrer nombreux : votre active participation aux manifestations du Centre culturel des Trois-Pierrots constituera la preuve la plus tangible de son succès.



J.-P. FOURCADE



# LE BUDGET PRIMITIF

par  
Raymond LE LUHANDRE

Maire-Adjoint chargé  
des Affaires Financières

**Le budget primitif pour l'année 1982 s'équilibre, en recettes et en dépenses, en mouvements réels, c'est-à-dire en dépenses et en recettes effectives à 84 665 881,37 F en augmentation de 7,65 % par rapport au budget précédent.**

**Par rapport à 1981, les recettes d'investissement sont en diminution de 10,78 % et les dépenses d'investissement de 11,75 %.**

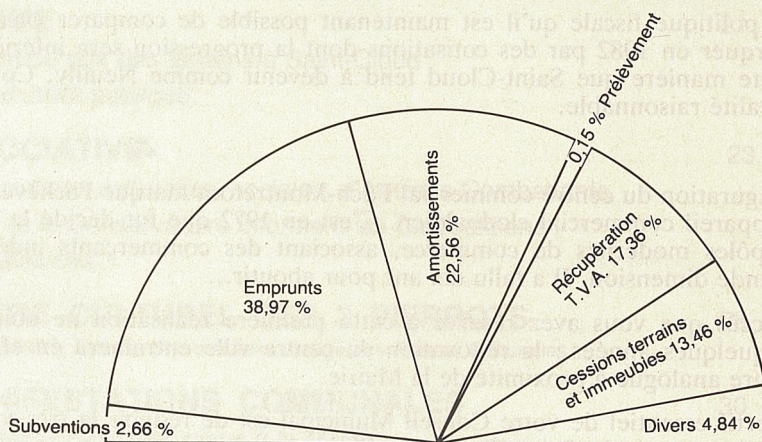
**Il est à noter que les dépenses de fonctionnement prévues pour 1982 sont supérieures de 12,60 % à celles du budget primitif de 1981. Comparées aux dépenses de fonctionnement de l'ensemble du budget de l'année 1981 (budget primitif + budget supplémentaire) elles n'augmentent que de 6,95 %.**

## Section d'investissement

**RECETTES :** 10 906 400,00 F, soit — 10,8 % par rapport à 1981.

Les principales recettes sont les suivantes :

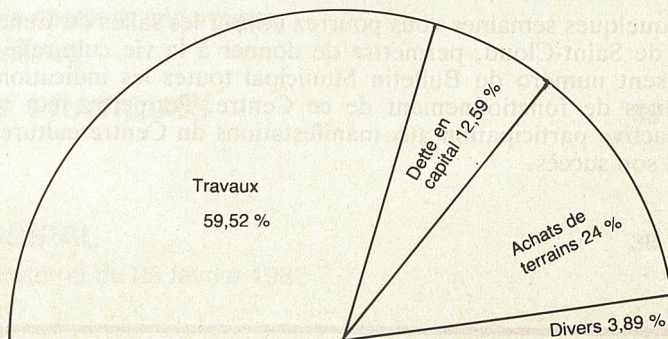
— Emprunts (non affectés) .....	5.500.000,00
— Subventions d'équipement .....	676.400,00
— Cessions de terrains et immeubles .....	1.900.000,00
— Recettes fiscales .....	2.830.000,00



**DEPENSES :** 14.112.513,10 F, soit — 11,7 % par rapport à 1981.

Les principales dépenses prévues concernent :

— La tranche 1982 du Plan .....	9.700.000,00
— Les autres dépenses .....	4.412.513,10





# DE 1982

## Section de fonctionnement

### RECETTES

**RECETTES** : 73.759.481,37 F, soit + 11,04 % par rapport à 1981.

Le surplus de recettes, soit 3.206.113,10 F (amortissements et prélèvement) est transporté à la section d'Investissement pour assurer son équilibre.

Les principales recettes sont les suivantes :

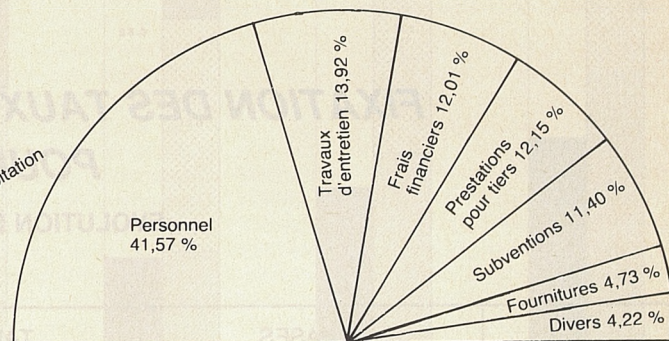
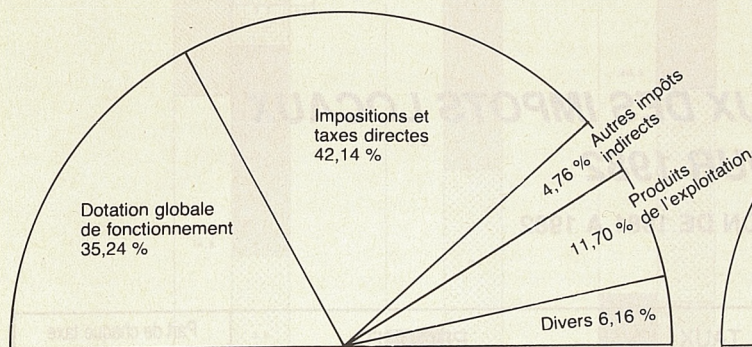
– Produits de l'exploitation .....	8.631.500,00
(parmi lesquels la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères : 3.900.000,00 F, les recettes des cantines, classes de mer, classes de neige et colonies de vacances : 3.220.000,00 F).	
– Dotation globale de fonctionnement .....	25.695.000,00
– Autres impôts indirects .....	3.513.000,00
– Impôts directs locaux .....	27.426.120,00

### DEPENSES

**DEPENSES** : 70.553.368,27 F, soit + 12,60 % par rapport à 1981.

Parmi les principales dépenses, il faut citer :

– Personnel .....	29.331.550,00
en augmentation de 16,03 % par rapport à 1981	
– Travaux .....	9.821.302,00
en diminution de 11,88 % par rapport à 1981	
– Participations et prestations pour tiers ...	8.571.750,00
en augmentation de 25,88 % par rapport à 1981	
– Frais financiers (intérêts d'emprunts et ordures ménagères) .....	8.042.613,20
en augmentation de 27,15 % par rapport à 1981.	



**En conclusion, ce budget a été établi en prévoyant un produit des impositions et taxes directes communales (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incluse) en augmentation de l'ordre de 14 % par rapport aux sommes effectivement encaissées en 1981.**

**Si l'on tient compte de l'élargissement de l'assiette de ces taxes en 1982, l'effort demandé au contribuable sera nettement inférieur, s'établissant entre 11 et 12 %. De plus, en ce qui concerne la TAXE d'HABITATION, la modification apportée aux frais d'assiette qui ne sont plus que de 4 % au lieu de 7,60 % (article 41.1 de la loi de Finances pour 1982) aura pour effet de diminuer d'autant la pression exercée sur le contribuable qui ne sera que de l'ordre de 7 à 8 %.**



# INFORMATION DES CITOYENS

## BUDGET PRIMITIF 1982

Intitulé	Montant global Inscrit au budget		% Par rapport à l'ensem- ble des recettes communales		Montant par habitant	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982
<b>I - RECETTES TOTALES :</b>						
1. Impositions et taxes directes .....	23.536.400,00	27.426.120,00	29,93	32,39	830,21	967,41
2. Dotation globale de fonctionnement .....	22.940.000,00	25.995.000,00	29,17	30,70	809,17	916,93
3. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée .....	2.920.000,00	2.450.000,00	3,71	2,90	103,00	86,42
4. Taxe d'enlèvement des ordures ménagères .....	3.400.000,00	3.900.000,00	4,32	4,61	119,93	137,57
5. Autres ressources .....	25.851.715,54	24.894.761,37	32,87	29,40	911,88	878,12
<b>TOTAL .....</b>	<b>78.648.115,54</b>	<b>84.665.881,37</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>2.774,19</b>	<b>2.986,45</b>
<b>II - DÉPENSE TOTALES :</b>						
1. Dépenses d'équipement .....	15.992.246,37	14.112.513,10	20,33	16,71	564,10	497,79
2. Dépenses de fonctionnement .....	62.655.869,17	70.553.368,27	79,67	83,29	2.210,09	2.488,66
<b>TOTAL .....</b>	<b>78.648.115,54</b>	<b>84.665.881,37</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>2.774,19</b>	<b>2.986,45</b>
DONT : annuités de la dette .....	5.907.372,80	6.355.942,31	7,51	7,52	208,37	224,19
Dépenses résultant des contingents obligatoires imposés à la Commune .....	1.550.000,00	1.830.000,00	1,97	2,16	54,67	64,55

## FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR 1982

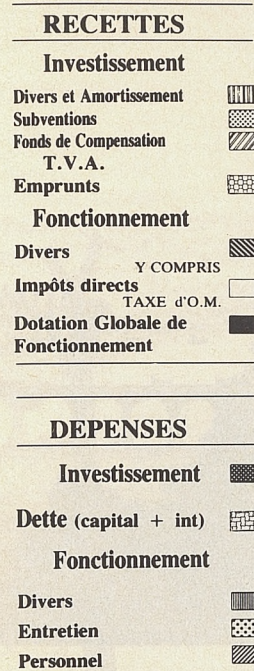
EVOLUTION DE 1981 A 1982

TAXES	BASES		TAUX		PRODUIT		Part de chaque taxe dans le Produit Total	
	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982
Habitation .....	160.409.990	178.590.000	6,28 %	6,28 %	10.073.672	11.215.450	41,87 %	39,95 %
Foncier bâti. ....	83.768.910	100.970.000	5,59 %	5,59 %	4.682.678	5.644.220	19,46 %	20,10 %
Fonc. non bâti. ....	511.530	575.000	7,38 %	7,38 %	37.737	42.430	0,16 %	0,15 %
Professionnelle .....	314.026.910	360.460.000	2,95 %	3,10 %	9.263.925	11.174.260	38,51 %	39,80 %
<b>TOTAL .....</b>					<b>24.058.012</b>	<b>28.076.360</b>		



# BUDGETS PRIMITIFS DE 1977 A 1982

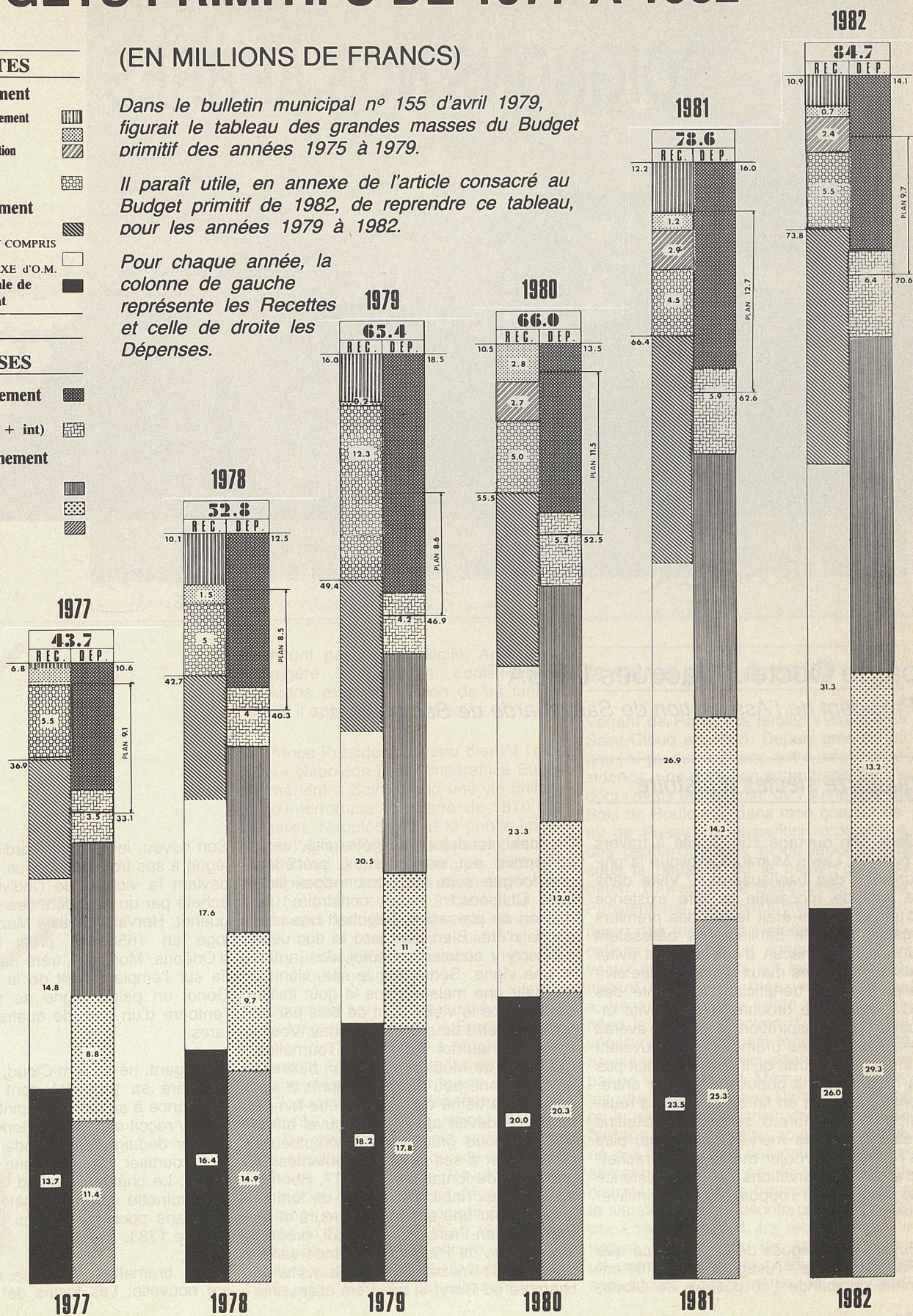
(EN MILLIONS DE FRANCS)



Dans le bulletin municipal n° 155 d'avril 1979, figurait le tableau des grandes masses du Budget primitif des années 1975 à 1979.

Il paraît utile, en annexe de l'article consacré au Budget primitif de 1982, de reprendre ce tableau, pour les années 1979 à 1982.

Pour chaque année, la colonne de gauche représente les Recettes et celle de droite les Dépenses.





# SOIGNONS NOS ARBRES



VUE DE SAINT-CLOUD

Dédiée à sa Majesté l'Impératrice des Français

par le Docteur Jacques DEBAT,  
Président de l'Association de Sauvegarde de Saint-Cloud

## quatorze siècles d'histoire

Dans son ouvrage sur La cité à travers l'histoire, Lewis Mumford explique la philosophie des banlieusards : " Vivre dans la solitude monacale la libre existence d'un prince, tel était le but des premiers résidents de la banlieue. Ils bâtissaient un asile où chacun d'eux espérait éviter les soucis et les maux de l'existence civilisée tout en bénéficiant à volonté des avantages que procure la collectivité urbaine. Cette aspiration utopique s'avérait réalisable et ses promoteurs y trouvaient un si grand attrait qu'il ne leur venait pas à l'esprit que la popularité de leur entreprise menaçait en fin de compte sa réussite. Plus nombreux seraient les citadins recherchant les mêmes avantages, plus s'évanouirait l'objet même de la recherche, et les conditions de leur existence seraient tout à l'opposé du but primitivement poursuivi. "

Fuyant les intrigues de la ville et ce que Pascal appelle " l'usage délicieux et criminel du monde ", le petit-fils de Clovis,

Clodoald, fondateur de notre cité, vécut en ermite sur nos côtes, précédant une longue suite de personnages illustres. Chilpéric I<sup>er</sup> y fait construire une maison de plaisance, Dagobert une résidence d'été. Bien plus tard le duc Jean de Berry y acquiert un hôtel, des jardins et une vigne. Séduit par le site, Henri II fait bâtir une maison dans le goût italien et remplace le vieux pont de bois par un pont en pierre de quatorze arches. Veuve après le tournoi fatal des Tournelles, Catherine de Médicis achète un bâtiment qu'elle donne peu de temps après à son écuyer Hierosme de Gondi. Cette famille florentine devait ajouter un nouvel attrait à Saint-Cloud grâce à une somptueuse demeure et à ses jardins agrémentés de grottes et de fontaines. En 1577, Henri III accorde aux habitants le droit de fortifier le bourg par une enceinte de murs et de fossés. Jean-François de Gondi, premier archevêque de Paris, tirait grande vanité de sa belle maison et laissait visiter la chambre où Henri III avait été assassiné.

Son neveu, le frondeur cardinal de Retz, lègue à ses trois héritiers ce domaine qui devient la victime de l'indivision : il est acheté par un intendant des finances huguenot, Hervart. L'habile Mazarin l'en déloge en 1658, au profit de Philippe d'Orléans, Monsieur, frère du roi, qui édifie sur l'emplacement de la maison des Gondi un palais digne de son rang et l'entoure d'un parc de quatre cents hectares.

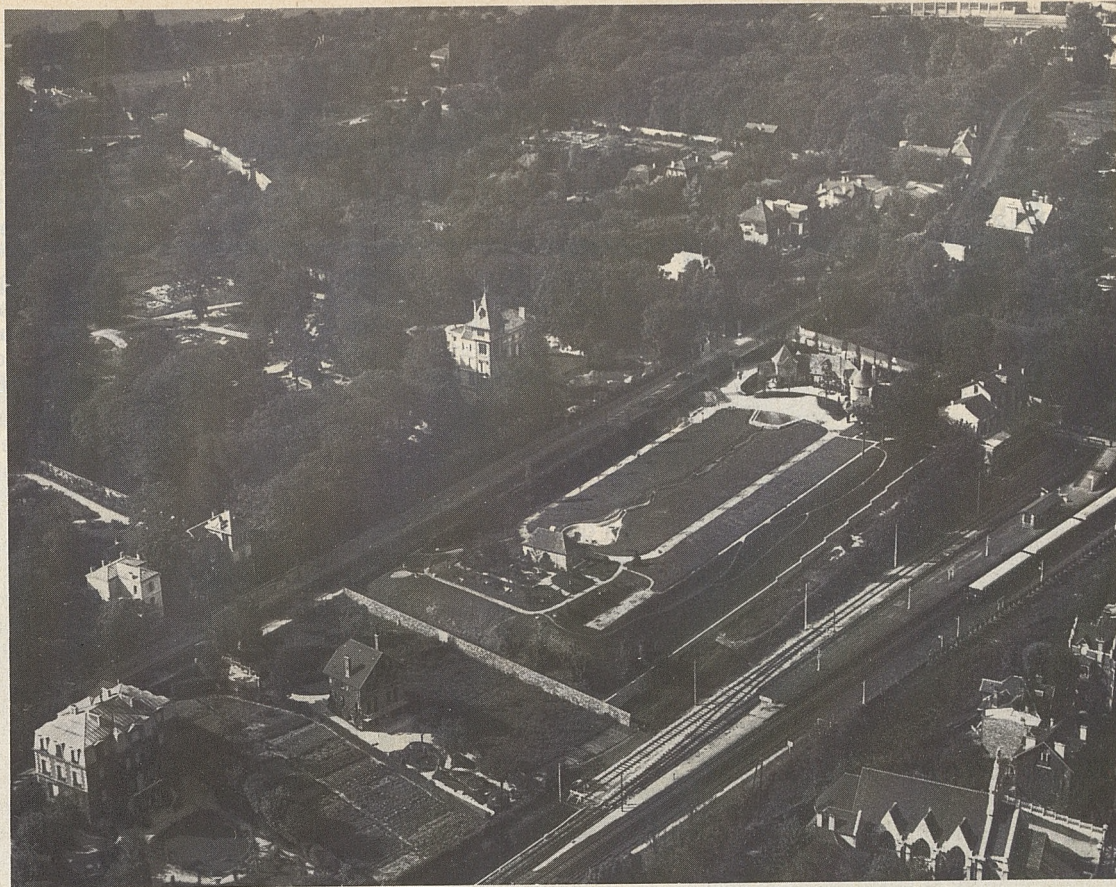
Le Régent, né à Saint-Cloud, ne fréquente guère sa propriété dont il laisse la jouissance à sa mère, la spirituelle Palatine. Il y reçoit cependant Pierre Le Grand. Le tsar dédaigne les mondanités et préfère courtiser Liselotte, une jeune paysanne. Le château reprend vie avec Marie-Antoinette qui l'achète au duc d'Orléans pour six millions de livres en octobre 1783.

Le 18 brumaire marque le début d'une ère nouvelle. Les fastes de l'Empire ne





Elagage à la Berengère :  
arbre ou poteau ?



Vue aérienne du quartier Bérangère-Tourneroches en 1934

survivront pas à son déclin. Après une passagère Restauration, Louis-Philippe d'Orléans retrouve le bien de sa famille auquel il apporte tous ses soins.

Le Prince-Président devenu bientôt l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie mènent à Saint-Cloud une vie brillante qu'interrompra la guerre de 1870. Le 28 juillet, Napoléon III et le prince impérial, rejoignant les armées abandonnent Saint-Cloud que les Allemands occupent en septembre. Les mois suivants le château brûle et s'écroule à demi. Les démolisseurs font disparaître les ruines en 1891 mais le parc, devenu bien national depuis la Révolution, subsiste intégralement jusqu'à nos jours.

Au cours de son brillant passé, presque aussi long que l'histoire de France, la population de Saint-Cloud a progressé très lentement. On estime que le bourg comptait une cinquantaine de foyers au temps de Clodoald et on en dénombrait seulement 180 au début du règne de Louis XIV. Le nombre augmente sensiblement dans le sillage de la Cour de Monsieur. Il atteint 1 600 sous la Révolution. Au XX<sup>e</sup> siècle, Saint-Cloud se développe rapidement puisque l'on compte 6 000 habitants en 1900 et 11 000 en 1921. Cette expansion s'accroît encore après la dernière guerre : 17 000 clodoaldiens en 1940, près de 30 000 actuellement.

## la marée grise du béton

Venant de Paris, ma famille s'est fixée à Saint-Cloud en 1925. Depuis près de 60 ans j'ai pu suivre, dans notre nouvelle résidence, une évolution comparable à celle dont j'avais été témoin, de l'autre côté du Bois de Boulogne, dans mon quartier natal de Passy : la disparition progressive des petites maisons et de leurs jardins sous la poussée de la marée grise du béton. L'invasion de Saint-Cloud par les Parisiens est la conséquence de la saturation des terrains à l'intérieur des fortifications de 1840. La conquête de nouveaux espaces verts sur les côtes dominant Paris — la ruée vers l'ouest — a été au cours des trente dernières années le pôle d'attraction d'un urbanisme végétarien. Cet appétit légitime a donné naissance à la spéculation encouragée par un vide législatif. Même quand il existait une réglementation limitant la densité ou la hauteur des constructions ce fragile barrage était le plus souvent contourné par le biais des dérogations généreusement accordées par le pouvoir administratif. Nous nous trouvons donc dans la situation si bien décrite précédemment par Lewis Mumford. La recherche de la nature au abords de la ville par un grand nombre de citadins détruit par son succès l'objet même de leur désir.





Parc de la Berengère en 1930

Pour bénéficier d'espaces libres il faut aller toujours plus loin mais l'éloignement du cœur de la cité oppose à cette poussée centrifuge une contre-pression sous le triple effet de la dépense, de la fatigue et du temps perdu. Peut-on prévoir une stabilisation de ce mouvement migratoire ? Je ne le crois pas, du moins pour les communes de la petite couronne. Celles-ci continueront à subir l'érosion minérale, la parcellisation de l'espace et le dépérissement de la végétation. Face à la montée des périls, inflation continue et aggravation inquiétante de la fiscalité, qui ne feront qu'accentuer l'évolution irréversible que nous venons d'évoquer, que peut-on faire ?

L'Association de sauvegarde de Saint-Cloud qui, depuis vingt ans, protège les sites et "la terre où la vie a germé" vous demande de défendre avec acharnement et des soins accrus notre capital végétal. Aussi contribuerons-nous à donner une meilleure qualité à une vie plus difficile.

Les arbres auxquels, de plus en plus, l'espace est mesuré doivent faire l'objet de toute notre vigilance. C'est pourquoi nous avons été choqués par les élagages sauvages dont ces images témoignent. L'erreur qui a été commise et dont nous avons été les proches témoins nous a incités à faire une démarche auprès de M. le Maire, car bien qu'il s'agisse de la gestion d'un domaine privé, le dommage causé dans un beau parc de notre ville lèse l'ensemble de la population. Nous le remercions d'avoir fait bon accueil à cette intervention et de nous permettre de disposer de la tribune du Bulletin municipal pour rappeler aux amateurs de jardins quelques règles inspirées par le bon sens :

## quelques conseils pour soigner vos arbres

1. Partout où il existe de grands espaces libres — publics ou privés — il est souhaitable d'établir un plan de la végétation à l'échelle de cinq centimètres par mètre. Sur ce cadastre vert on reportera l'emplacement de chaque arbre de haute tige et son ombre portée et l'on notera en annexe sa dénomination commune.
  - en aérant le sol pour permettre la circulation de l'air ou de l'eau;
  - en éliminant les parasites végétaux (lierre, gui, champignons);
  - en luttant contre les insectes nuisibles avec le concours d'une entreprise spécialisée si l'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire.
2. Chaque fois que l'on disposera d'un espace suffisant, on laissera croître les arbres librement, afin qu'ils conservent leur forme naturelle. On ne fera exception que dans les cas de force majeure : trop grande proximité des maisons, mitoyenneté si les voisins se plaignent de cette intrusion, surplomb d'une voie de circulation par de grosses branches.
  - par des apports réguliers d'engrais organique à assimilation lente (par exemple un mélange de corne brûlée et de guano de poisson). On pourra aussi utiliser des engrais liquides injectés à l'aide d'un pal. En cas de déficience aérienne, on fera un apport d'oligo-éléments par pulvérisation;
  - par l'arrosage en période de sécheresse, particulièrement pour les arbres jeunes;
  - en coupant les branches mortes;
  - en recouvrant de mastic les plaies sur le tronc ou sur le moignon d'une branche après section;
3. On soignera toujours les arbres :
  - en aérant le sol pour permettre la circulation de l'air ou de l'eau;
  - en éliminant les parasites végétaux (lierre, gui, champignons);
  - en luttant contre les insectes nuisibles avec le concours d'une entreprise spécialisée si l'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire.
4. Dans toute la mesure du possible on évitera l'élagage (sauf dans les cas prévus au paragraphe 2), même si l'on vous dit qu'il faut rajeunir les vieux arbres. Souvenez-vous qu'un jardinier armé d'une tronçonneuse est un fléau ambulante.
  - en aérant le sol pour permettre la circulation de l'air ou de l'eau;
  - en éliminant les parasites végétaux (lierre, gui, champignons);
  - en luttant contre les insectes nuisibles avec le concours d'une entreprise spécialisée si l'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire.
5. On ne sectionnera jamais les racines, même superficielles et on s'assurera qu'elles sont toujours recouvertes de terre.
  - en aérant le sol pour permettre la circulation de l'air ou de l'eau;
  - en éliminant les parasites végétaux (lierre, gui, champignons);
  - en luttant contre les insectes nuisibles avec le concours d'une entreprise spécialisée si l'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire.
6. Si la vie d'un arbre est menacée par de profondes lésions, faites appel à un spécialiste de la chirurgie arboricole. Cette technique a été mise au point il y a une cinquantaine d'années en Allemagne par Maurer et commence à se développer en France.
  - en aérant le sol pour permettre la circulation de l'air ou de l'eau;
  - en éliminant les parasites végétaux (lierre, gui, champignons);
  - en luttant contre les insectes nuisibles avec le concours d'une entreprise spécialisée si l'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire.
7. Pour assurer l'avenir on plantera autant qu'il est nécessaire.
  - en aérant le sol pour permettre la circulation de l'air ou de l'eau;
  - en éliminant les parasites végétaux (lierre, gui, champignons);
  - en luttant contre les insectes nuisibles avec le concours d'une entreprise spécialisée si l'on ne dispose pas de l'équipement nécessaire.

Ne vous laissez pas décourager par les critiques et les obstacles de tous ordres. Ecoutez plutôt Beaumarchais qui nous incite à l'effort avec l'élégance d'un homme du siècle des lumières - "La difficulté de réussir, disait-il, ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre".



Racines dénudées par le piétinement



# participation à la vie municipale

## COMITÉS DE QUARTIERS



### *“ val d'or - tourneroches - fouilleuse ”*

animé par Monsieur Albert LEYMARIE,

en présence de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire

Après avoir énuméré la liste des travaux exécutés ou en cours depuis la dernière réunion, le délégué de quartier, M. Leymarie, présenta les nombreux membres du Conseil Municipal présents à la réunion.

Il passa ensuite la parole à M. PERISSA, Commissaire principal de Police nouvellement installé à Saint-Cloud. « Ce comité est pour moi l'occasion d'un contact direct avec vous », expliqua-t-il, « et je reste à votre disposition au cas où un suspect, une anomalie vous inquiéteraient. J'ai, par ailleurs, été prévenu, dès mon arrivée, d'infractions, d'excès de vitesse dans la rue du Mont-Valérien. Six contrôles radar ont été successivement mis en place, portant sur plusieurs centaines de véhicules, et plusieurs dizaines d'automobilistes ont fait l'objet d'amendes pour vitesse excessive.

#### **Le cycle des feux à revoir**

De nombreux riverains constatent qu'à ces excès de vitesse s'adjoint une tendance à « griller » les feux tricolores. Jean-Pierre FOURCADE explique que cette attitude ne découle pas d'une préoccupation de police, mais de la Direction départementale de l'Équipement avec laquelle l'ensemble du cycle des feux sera revu - et particulièrement ceux du boulevard de la République dont les quatre secondes ne laissent pas suffisamment de temps à un piéton pour traverser. Il s'agit d'un vaste problème de fond qui trouvera ses solutions dans le cadre du plan général de circulation.

#### **Nuisances phoniques signalisation et stationnement abusif**

D'autres interventions concernant la rue du Mont-Valérien ont encore été faites concernant :

- les nuisances phoniques dues aux plaques d'égout : « Elles proviennent d'un affaissement des joints, explique Nicole FAUQUENOT, maire-adjoint chargé de la Qualité de la Vie, nous les vérifierons tous les quatre ou cinq ans » ;
- les panneaux de limitation de vitesse sont peu visibles. Ne pourrait-on reprendre le type des panneaux installés rue Gounod par la D.D.E. ? Le Sénateur-Maire



re pense que la signalisation pourrait être effectivement revue dans cette rue ;

• le stationnement abusif reste l'une des préoccupations majeures des habitants de Saint-Cloud. Quelles actions la Police mène-t-elle à l'encontre des voitures-ventouses gênant la sortie des grandes résidences de la rue du Mont-Valérien ou de celles stationnées boulevard de la République? Le Commissaire PERISSA répond que les 900 véhicules ont été enlevés sur ce même boulevard en 1981.

Concernant la sécurité des personnes, le Commissaire principal PERISSA ajoute que les habitants doivent porter plainte au commissariat en cas de vol d'auto-radio ou de cambriolage...

Les citoyens doivent s'organiser, précise le sénateur-maire, et envoyer un ensemble de plaintes recueillies dans une

même résidence par exemple, constituant ainsi le moyen de changer les circuits de la police.

Les îlotiers constituent également un moyen efficace qui rassemble les suffrages de la population. Toutefois, note M. FOURCADE, une politique ne peut fonctionner que si son action repose sur la population qui doit alors être informée grâce à des articles paraissant régulièrement dans la presse locale.

D'autres domaines ont encore été évoqués durant cette réunion :

L'aménagement du tunnel compris entre le bas du boulevard de la République et le haut du boulevard Henri-Sellier, visant l'amélioration de la circulation place Washington aux heures de pointe.

Le début des travaux est fixé au début de l'année 1984 après avoir lancé l'appel

d'offres, la réalisation proprement dite durera de huit mois à un an.

## **Le Centre Culturel des 3 Pierrots**

M. BASSINET, Premier maire-adjoint chargé des Affaires Culturelles, signale que le centre sera opérationnel dès le début mai. L'activité fondamentale sera le cinéma, prévu chaque soir - qu'il s'agisse de films de ciné-club, ou d'arts et d'essais. Les samedi et dimanche seront réservés aux films d'exclusivité (commerciaux).

Le Premier maire-adjoint explique alors le fonctionnement du centre et énumère la liste des manifestations théâtrales, concerts, prévus pour le mois de mai.

## **montretout et coutureau- république**

**animé par  
Michel GUAY,**

*en présence de  
Monsieur Jean-Pierre Fourcade  
Sénateur-Maire*

La variété des thèmes évoqués caractérisait cette réunion animée par Michel GUAY, délégué de quartier.

En tout début de séance, Monsieur BASSINET, Premier Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles, expliqua le fonctionnement du Centre Culturel des 3 Pierrots dont la vocation essentielle sera le rétablissement du cinéma commercial (qui n'existe plus depuis la disparition du "Régent") présentant des films de première vision. Une spécialité cinématographique qui n'exclut pas le ciné-club ou le cinéma d'Arts et d'Essai.

Il énuméra ensuite les possibilités de parking existant à proximité ainsi que les formules de navettes régulières, desservant le plateau de Montretout, mises en place les soirs de grands spectacles.

## **Quels supports envisagez-vous pour l'information des Clodoaldiens ?**

Monsieur BASSINET répond que la Ville possède un mobilier urbain DECAUX (panneaux abris-bus, planimètres) et un affichage municipal. Nous serons sans doute amenés, précise-t-il, à développer un affichage aux grands points de circulation dans un proche avenir. Une projection cinématographique, ajoute-t-il encore, doit être annoncée un mois à l'avance. Lorsqu'il s'agit de films d'exclusivité, il ne sera donc pas toujours possible de préciser à quel public s'adresser. Il ne s'agira pas là d'une volonté de la municipalité mais d'une obligation commerciale, la décision étant prise par la commission de la censure.

Jean-Pierre FOURCADE est favorable à un affichage électronique du type de celui utilisé par la ville de Boulogne. Malheureusement, le coût très élevé ne permet pas encore d'acquérir ce matériel de quarante quatre mille francs l'unité, quinze mobiliers étant nécessaires pour "couvrir" notre ville.

A partir du 20 avril, la radio locale C.V.S. dont les studios sont situés à Versailles constituera également un support de choix.

## **Le Busphone pourrait-il constituer un bon support publicitaire ?**

Le Sénateur-Maire pense que oui, malheureusement il n'est pas possible d'en bénéficier. La R.A.T.P. explique que le fort coefficient en glace des voitures rend l'apposition de tout placard publicitaire impossible. Une prise de position qui pourrait peut-être encore être discutée.

A la suite de Monsieur BASSINET, Monsieur ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports et de la Jeunesse prit la parole : " Nous ne quittons pas le domaine de la Culture " devait-il dire en introduction, " puisque nous allons parler du sport ".

La Fête du Sport 1982 se déroulera en effet du 6 au 13 juin et est caractérisée par trois objectifs :

- animer la ville
- faire participer les Clodoaldiens
- favoriser les rencontres entre clodoaldiens.

Le programme détaillé de ces manifestations (comportant deux animations de prestige : un concours hippique dans le Parc de Saint-Cloud le 6 juin et des Tournois de tennis du 1<sup>er</sup> au 20 juin) figurera dans le bulletin municipal du mois de juin.



Monsieur ROCHICCIOLI signale également l'existence d'équipements sportifs (terrains de tennis, volley, rugby) dont la réalisation s'inscrit dans le cadre d'accords intercommunaux avec :

– les cinq communes : Ville d'Avray, Vaucresson, Garches, Marnes la Coquette et Saint-Cloud, pour l'aménagement du " trapèze des Haras de Jardy " remis gratuitement pour vingt ans. Seront aménagés 3 terrains, dont un permettra la pratique du rugby.

– Garches et Vaucresson qui ont aménagé des terrains de sport sur le Haras Lupin (terrain appartenant à l'Assistance publique et loué au Stade Français qui a également aménagé des emplacements de foot-ball et de rugby) dont Saint-Cloud pourra bénéficier.

### **La rue de la Porte Jaune, mal entretenue :**

Les parkings aménagés provisoirement par la Direction Départementale de l'Équipement sur les emplacements de maisons démolies sont particulièrement mal entretenus : pas de bateau, pas d'éclairage, pas de ramassage de papiers. Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, demandera à la D.D.E. d'améliorer cet état de fait qui agace ou inquiète les riverains et discrédite l'image de la ville.

*Photo de gauche : les haras de Jardy.*

*Photo de droite : la rue de la Porte Jaune : un aspect parfois désolé.*

### **D'autres thèmes ont encore été abordés lors de cette réunion :**

– **Le parking du Monoprix** : bien que, pour un parking découvert de moins de 1 000 m<sup>2</sup>, la Direction ne soit pas tenue d'aménager un écran boisé, Jean-Pierre FOURCADE pense qu'effectivement la zone commerciale doit être délimitée pour isoler les commerçants.

– **Les excès de vitesse** : des contrôles systématiques sont entrepris dans toute la ville.

– **Le phasage des feux** : il sera revu dans le cadre du plan général de circulation. Actuellement, c'est la Direction de l'Équipement qui en assure le réglage sur les grands axes de circulation.



*Le passage des feux sera revu dans le plan général de circulation.*

## **OU ET QUAND VOS PROCHAINS COMITÉS DE QUARTIERS**

**Jeudi 22 avril : " CÔTEAUX-18-JUIN ", animé par Madame F. OLIVIER,  
Conseiller Municipal, Foyer des Sportifs,  
33, Quai Carnot.**

**Jeudi 6 mai : " PASTEUR-MAGENTA ", animé par Monsieur E. VOIZARD,  
Conseiller Municipal, Pavillon Pasteur,  
1, rue Lelégard.**

**Jeudi 27 mai : " CENTRE ", animé par Monsieur T. MAROSELLI,  
Conseiller Municipal, Salle Municipale,  
4, rue des Écoles.**



# COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

## ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

**Président :** M. René BASSINET, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme Mireille WORBE, Conseiller Municipal délégué à l'Animation Culturelle et Sportive

### RÉUNION DU 17 MARS

**Vingt-neuf des trente-neuf membres de la Commission étaient là pour débattre des trois points importants de l'ordre du jour : la Fête du Sport, le Festival 82 et le Centre des 3 pierrots.**

Pour la Fête du Sport Monsieur ROCHICCIOLI fut très bref, se bornant à en donner le programme chronologique et détaillé et fit le point des moyens publicitaires retenus pour inciter les Clodoaldiens à y participer (voir page 32).

#### **FESTIVAL 82**

Encore que très lointain, du 1<sup>er</sup> au 10 octobre, il faut déjà s'en préoccuper...

Les Tréteaux de France envisagent de monter *Le Fil à la Patte* de Feydeau. Les petits chanteurs de Vienne, de passage à Paris début octobre, ont accepté de venir le 5 octobre. L'orchestre d'Ile de France assurera le concert scolaire pour nos enfants et ceux de la Ville de Sèvres. Une séance de marionnettes sera offerte aux plus petits; et pêle-mêle beaucoup d'idées plus ou moins réalisables, nos expériences précédentes nous montrant qu'il faut lancer beaucoup de jalons pour aboutir à un programme cohérent.

#### **FLAMMES PHILATELIQUES**

Depuis le 13 mars une flamme "Participez à la Fête du Sport du 3 au 13 juin" est apposée par les P et T sur tout le courrier partant de Saint-Cloud. Une autre flamme évoquant le Festival lui succédera. Une autre encore pour fêter le centenaire de l'Ecole Normale à la suite de laquelle nous retrouverons "Saint-Cloud protège ses espaces verts".

#### **CENTRE DES 3 PIERROTS**

Monsieur BASSINET rappelle la délibération votée en Conseil Municipal le 25 février traitant de la gestion des 3 Pierrots.

Puis il aborde la question du Conseil Culturel composé de six membres : trois Conseillers Municipaux et trois Présidents d'associations culturelles, et du Directeur du Centre. Il propose de nommer

des personnes dont les activités associatives sont importantes dans notre ville : Monsieur de PLINVAL, Président du Conservatoire de Musique, Madame CHOISET, Présidente de la M.J.C. et Madame LARROUMETS, Présidente des Amis des Fleurs. Un suppléant pourrait être nommé en cas d'absence d'un de ces membres, et ce pourrait être Monsieur DEHAN, Président des Concerts de Saint-Cloud.

Le règlement d'utilisation a été élaboré après référence à ce qui se fait dans d'autres villes pour des salles communales et devra être approuvé en Conseil Municipal et fait une distinction pour les modalités d'utilisation entre les associations étrangères à Saint-Cloud et celles de Saint-Cloud, parmi elles il faut encore mettre à part celles qui signeront une convention particulière avec la Ville.

Après avoir parlé de l'inauguration officielle des 3 Pierrots en septembre 82, l'on évoqua le prix des places de cinéma : il pourrait être fixé à 23 F pour les films de première vision (ainsi qu'il est pratiqué à Vaucresson) mais en pratiquant assez largement une politique de places à tarif réduit.

Enfin, quelques mots de la programmation dans le Centre. Le cinéma commencera le mercredi 5 mai par un film de grande exclusivité.

Pour les manifestations des associations, Monsieur BASSINET en parle page 29.

Beaucoup de travail en perspective pour le Conseil Culturel et même la Commission afin que les 3 Pierrots soient vraiment un centre vivant et accueillant...

Rapporteur : Mireille WORBE,  
Conseiller Municipal.



# vie locale

- Une radio locale sur Modulation de Fréquence pour tous les Clodoaldiens
- Plusieurs centaines de personnes pour l'inauguration du centre commercial Foch-République
- Emploi : une expérience intéressante, le travail des cadres à temps partagé
- Franc succès pour le bal des Petits Lutins

## Bureau

### Président :

Monsieur Serge RICQUIER

### Vices-Présidents :

Monsieur Etienne TROTTIN  
Monsieur Claude BOYNTON

### Secrétaire Générale :

Madame Laurence GAUDICHON

### Secrétaire Générale Adjointe :

Madame Danielle de PUINEUF

### Trésorier :

Monsieur Philippe COLSY

### Membres du Conseil :

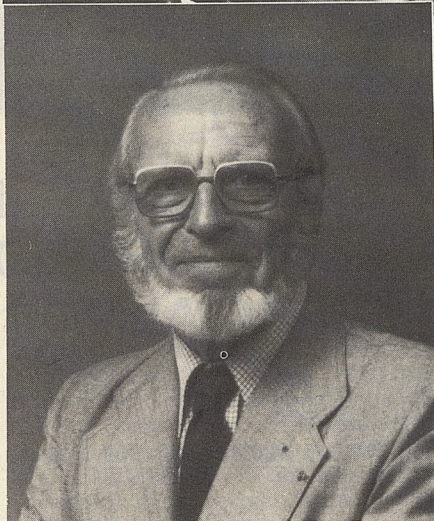
#### d'Administration :

Madame Michèle CHOISSET, Monsieur Raoul de PLINVAL, Madame Jacqueline BERTHET, Monsieur Robert SIMON.

## UNE RADIO LOCALE sur Modulation de Fréquence



Seance d'enregistrement à C.V.S., 45, rue Carnot (Versailles).



M. Serge RICQUIER, Président du Bureau.

## ... pour tous les Clodoaldiens

Dans le cadre des actuelles dispositions législatives qui limitent notamment les possibilités d'aide par les collectivités locales et imposent des modalités de fonctionnement assez contraignantes, le Bureau a estimé qu'il n'était pas en mesure de s'engager dans la mise en place et en œuvre d'une radio locale privée.

Toutefois, conscient de l'intérêt que peut apporter un tel véhicule de l'information, le Bureau étudie les conditions de son rattachement et de sa participation à une radio associative bénéficiaire de la dérogation prévue par les textes et dont les émissions pourraient être captées sur notre propre territoire.

RADIO-CLODOALD sera votre radio, vous apportant sur l'actualité à Saint-Cloud un moyen d'information au jour le jour sans équivalent et sans précédent : l'association souhaite vous compter parmi ses adhérents et vous en remercie à l'avance.

Au Journal Officiel du 10 novembre 1981 paraissait le texte de la loi portant dérogation au monopole d'État de la Radiodiffusion. Dès le 18 novembre, un certain nombre de responsables d'Associations locales se groupait en bureau provisoire et adressait à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt une déclaration d'association sous la désignation de "RADIO-CLODOALD" dont l'objet serait : "organiser, favoriser et promouvoir... la création puis le fonctionnement d'une radio-diffusion locale, pour la diffusion des arts, de la culture et de la vie associative dans la commune de Saint-Cloud".

Le 19 décembre, le Conseil d'administration était définitivement constitué et la présidence confiée à Monsieur RICQUIER.

(RADIO-CLODOALD, 17, rue du Mont-Valérien - Cotisation minima : 30 F).





Le centre commercial Foch-République

## PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES A L'INAUGURATION DU CENTRE COMMERCIAL FOCH-RÉPUBLIQUE

Plusieurs centaines de personnes se sont rendues à l'inauguration du centre commercial Foch-République qui s'est déroulée à la fin du mois de février.

A cette occasion, Jean-Pierre FOURCADE, entouré de nombreuses personnalités, rappela l'historique de cette réalisation très attendue par les Clodoaldiens. « L'inauguration de ce centre commercial marque l'achèvement de la première phase d'aménagement commercial de Saint-Cloud » devait-il expliquer. « A l'origine de cette opération une étude portant sur deux années - de 1971 à 1973 - démontrait la nécessité d'ouvrir un centre commercial à Saint-Cloud ».

### **Neutraliser l'évasion commerciale :**

« Une réalisation maintes fois sollicitée par les habitants et dont l'objectif fondamental visait à neutraliser la formidable évasion commerciale vers les villes avoisinantes (Paris, Boulogne, Vaucresson...) sans troubler le cadre de vie des Clodoaldiens. Qu'il me soit donné aujourd'hui de rendre hommage à Messieurs FREMY, MELLINET et TORMOS, qui ont tous trois beaucoup travaillé à ce projet ».

### **La seconde phase d'aménagement : une surface commerciale dans le centre ville :**

« Mais lutter contre l'évasion », ajouta le Sénateur-Maire, « c'est également posséder une infrastructure commerciale dans notre propre ville : c'est pourquoi un second magasin, à dimension humaine et doté de parkings comme celui de Foch-République sera édifié dans le cadre de la vaste opération de rénovation-restauration du centre ville ».



Les nombreuses boutiques situées à proximité immédiate du centre constituent un réel attrait commercial pour les Clodoaldiens.

### **Une politique commerciale dynamique :**

« Ces deux pôles d'attraction essentiels et complémentaires devraient servir les commerçants indépendants regroupés en divers points de notre ville. Ils devraient bénéficier de cet ancrage », précisa encore Monsieur FOURCADE pour conclure, « et je forme le vœu qu'ils s'organisent dans le sens d'une politique commerciale dynamique préservant ainsi le cadre de vie que nous avons toujours voulu et qui caractérise notre ville ».



# EMPLOI

On constate parmi les dirigeants de P.M.E. le besoin de plus en plus grand de se faire aider dans certaines tâches pour gagner du temps, pour faire face, avec la compétence voulue, aux difficultés grandissantes de leur rôle, pour pouvoir saisir les opportunités qui se présentent.

## **Gérer des domaines de plus en plus complexes**

Le chef d'entreprise doit à la fois gérer le technique, le commercial, le financier, l'administratif, la comptabilité, etc. Tous ces domaines croissent en complexité au fur et à mesure que la technologie progresse, que la loi du marché s'affine et se fait plus âpre, que les réglementations financières, sociales, fiscales, se compliquent. Ceci l'amène, s'il ne prend pas les mesures adéquates, à avoir un temps de travail encore moins raisonnable.

Même si le dirigeant d'entreprise est polyvalent, il ne peut être le spécialiste de chaque discipline, et inévitablement, un jour ou l'autre, il passera à côté d'un atout ardu à jouer. S'il est particulièrement compétent dans un domaine, il sera moins attentif aux autres.

Il peut, par exemple, être un fin mécanicien et concevoir un matériel remarquable mais ne pas faire profiter celui-ci du petit système électronique qui le rendrait plus performant ou simplement plus commode ou plus attrayant. Il peut être très à l'aise dans la comptabilité, mais ne pas profiter des meilleurs moyens de financement plus ou moins connus.

Pour résoudre beaucoup de leurs problèmes, les chefs d'entreprise cherchent de plus en plus un appui extérieur. On les voit souvent se faire dépanner par un collègue, une connaissance ou un conseil. Ces palliatifs ont-ils vraiment l'efficacité et la permanence voulues ?

La P.M.E. a, par rapport aux entreprises plus importantes, le handicap de ne pas avoir en elle-même le moyen de résoudre



Le 17 mars, les adhérents de la nouvelle association, l'U.C.R.A. (Union des cadres à la recherche d'une activité) s'étaient réunis pour une séance de travail dans la salle municipale de la rue des Ecoles.

## **UNE EXPÉRIENCE INTÉRESSANTE : LE TRAVAIL DES CADRES A TEMPS PARTAGÉ**

dre tous les problèmes. Dans celles-ci, le dirigeant s'entoure d'un état-major d'hommes mûrs, spécialisés dans chacun des domaines requis ; il a toute facilité pour recruter des cadres, qui après leur sortie d'école, ont fait leurs premières armes dans de grandes entreprises et s'adaptent alors parfaitement à l'équipe déjà en place.

### **S'attacher les services des cadres de haut niveau**

**Il est de plus en plus nécessaire et rentable pour les P.M.E. de s'attacher les services de ces cadres de haut niveau qui ont passé leur vie à acquérir une expérience telle qu'ils peuvent résoudre dans leur domaine les problèmes les plus difficiles avec une aisance qui déconcerte le non-spécialiste. Ils sont tout à fait préparés à être particulièrement efficaces en P.M.E.**

Ils sont pour les dirigeants de P.M.E., des interlocuteurs de choix, très ouverts sur l'extérieur. Ils leur apportent le savoir-faire acquis dans les entreprises qui les ont employés. Disposer de cette expérience

est une richesse qui fait gagner beaucoup aux P.M.E.

Bien entendu, il est souvent difficile à une P.M.E. de s'attacher les services de ces cadres supérieurs, car leur charge ne serait pas supportable par le budget et leur action dépasserait l'objectif. Par contre, ils peuvent se partager entre plusieurs P.M.E. et donner à chacune d'elle toute la dimension de leur compétence.

Le travail de cadre supérieur dans plusieurs P.M.E. est certainement le moyen élégant pour elles de faire face au contexte socio-économique de plus en plus contraignant. C'est un moyen sûr pour pallier les insuffisances, les problèmes de développement, de diversification et surtout le plus sûr moyen pour le chef d'entreprise de retrouver du temps et de la tranquillité en se déchargeant de certains soucis.

La difficulté était de "mettre la main" sur le spécialiste dont on a besoin, mais le besoin crée l'offre.

**Pour les personnes intéressées s'adresser à :  
L'Association des Anciens  
Élèves de l'Institut de Gestion,  
37, quai de Grenelle, Paris 15<sup>e</sup>  
☎ 578.61.52**



# FRANC SUCCÈS

Pierrot, colombine, chinois, Bécassine... tout un monde lilliputien avait répondu à l'invitation lancée le 17 février par la nouvelle association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud, organisatrice du bal des Petits-Lutins.

Une invitation qui a ravi les quelques deux cent cinquante enfants réunis à cette occasion dans la salle municipale du 4, rue des Ecoles.

Situé au premier étage de l'école du Centre nouvellement restructurée, ce lieu se prêtait particulièrement bien aux animations prévues pour ces dizaines de bambins qui, durant tout l'après-midi, profitèrent des danses, des rondes et du goûter.

Les parents de tous ces enfants doivent également être félicités. Les costumes étaient dans l'ensemble très réussis et de nombreuses demandes ont déjà été faites pour que cette expérience soit renouvelée l'année prochaine.

Que le Président, Monsieur Robert SIMON, les adhérents de la nouvelle association des Commerçants et Artisans (reconnaisable grâce à l'autocollant apposé sur leurs vitrines) en soient remerciés, ainsi que Mademoiselle NORMAND, enseignante à Saint-Cloud durant de nombreuses années, qui infatigablement anima rondes et farandoles.



## POUR LE BAL DES PETITS LUTINS

## ■ L'ÉCONOMIE LES FRANÇAIS ET L'EMPLOI

par Constantin LOUGOVOY

Constantin LOUGOVOY, Conseiller Municipal à Saint-Cloud, ancien membre du Conseil économique et social, Directeur Général de l'Office Technique d'Etudes et de Coopération internationales nous fait part de la sortie de son livre : « L'Economie, les Français et l'Etat » préface par Gabriel VENTEJOL.

Un ouvrage constituant non seulement un recueil de connaissances mais également un outil de travail pour tous ceux qui exercent des responsabilités dans le domaine économique et social comme pour les étudiants devant s'initier à la politique économique.

P.U.F. - 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

## DEUX CLODOALDIENS DANS LE RALLYE PARIS - ALGER - DAKAR

A bord d'une Range-Rover 4 x 4 spécialement équipée et renforcée, deux habitants du quartier des Coteaux se sont lancés le 1<sup>er</sup> janvier dans la fameuse course Paris-Dakar.

Michel et Alain BLANC ont préparé avec beaucoup de soin cette épreuve difficile. Si pour le jeune Alain cette course est un peu une première - bien qu'ayant déjà réalisé en moto et en voiture des expéditions au long cours sur les rudes pistes du Maroc et du Grand Nord - Michel a par contre une expérience approfondie de l'Afrique et totalise déjà huit traversées du Sahara.

A bord de la voiture n° 271, ils arrivèrent 75<sup>e</sup> sur 120 : une place très honorable compte tenu du niveau très relevé de beaucoup de concurrents - professionnels et autres " sponsorisés ".

Un coup de chapeau à ces deux Clodoaldiens qui ne manquent ni d'énergie ni de courage!







La visite de la propriété Brunet par le Conseil Municipal au mois d'octobre 1981.

## URBANISME

### L'ÉVOLUTION DU PRIX DES TERRAINS A CONSTRUIRE A SAINT-CLOUD

par Bertrand CUNY,  
Maire-Adjoint  
chargé de l'Urbanisme

*Depuis 1976, la Ville peut exercer un droit de préemption lors de la vente de terrains. Elle est ainsi au courant du prix des transactions entre particuliers et peut en suivre l'évolution.*

Beaucoup de déclarations d'intention d'aliéner portent sur des terrains comportant des villas ou pavillons ; le prix dépend alors essentiellement de l'état de ces habitations et la valeur au mètre carré de terrain n'a plus de sens. C'est pourquoi, le présent article est uniquement fondé sur les transactions relatives à des terrains nus ou à des terrains supportant des constructions destinées à être démolies pour l'édification d'un nouvel immeuble.

Les prix au mètre carré ont été actualisés en fonction de l'évolution du coût de la construction - valeur troisième trimestre 1981. Ils sont donnés par le tableau suivant :

On constate une relative stabilité des prix actualisés au cours des six dernières années.

Durant cette même période la Ville de Saint-Cloud a acheté hors zone de rénovation trois propriétés d'une contenance totale de 16.000 m<sup>2</sup> au prix moyen actualisé au troisième trimestre 1981 de 875 F/m<sup>2</sup>.

La dispersion des prix de vente au mètre carré autour du prix moyen actualisé de 1.073 F du mètre carré est grande puisque après suppression des deux prix les plus faibles et des deux prix les plus forts qui peuvent être considérés comme des cas particuliers, ils varient encore entre 650 F/m<sup>2</sup> et 1.450 F/m<sup>2</sup>.

Cette dispersion est compréhensible compte-tenu des dimensions, des formes et des environnements, très variés à Saint-Cloud.

La seule constatation d'ordre général s'applique aux terrains d'une taille suffisante pour permettre la construction d'un immeuble collectif dans une zone au C.O.S. de 0,7. Ils bénéficient d'une cote plus favorable puisque depuis 1976, 22.613 m<sup>2</sup> ont été vendus au prix moyen actualisé de 1.390 F/m<sup>2</sup> malgré une légère tendance à la baisse : 1.550 F/m<sup>2</sup> pour les transactions de 1976, 1977 et 1978 contre 1.200 F/m<sup>2</sup> pour 1979, 1980 et 1981.

ANNÉES	1976	1977	1978	1979	1980	1981	TOTAL
Nombre de transactions	12	4	5	2	7	7	37
Nombre de m <sup>2</sup> vendus	15.877	8.190	4.744	1.285	9.656	13.407	53.159
Prix en F/m <sup>2</sup>	626	835	904	739	869	1.113	
Prix actualisés F/m <sup>2</sup>	1.013	1.242	1.248	918	938	1.113	1.079 F/m <sup>2</sup>



# Construction de 24 maisons individuelles rues Lelégard et Sevin-Vincent

## DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE



### LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE,

– Vu le décret du 28 août 1969 portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières, d'architecture et d'espaces protégés, modifié et complété par le décret n° 78-910 du 2 septembre 1978 ;

– Vu les décrets n° 77-392 et 77-393 du 28 mars 1977 portant codification des textes législatifs et réglementaires concernant l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

– Vu en date du 12 octobre 1962, l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique un projet d'acquisition par la Ville de Saint-Cloud, de plusieurs parcelles de terrain, d'une superficie totale de 5 556 m<sup>2</sup>, situées à Saint-Cloud, 57, 59, 61, rue Sevin-Vincent et 17, 19, rue Lelégard, en vue de la construction d'un groupe scolaire ;

– Considérant que ces parcelles sont actuellement la propriété de la commune de Saint-Cloud ;

– Vu la délibération en date du 27 mars 1980, par laquelle le Conseil Municipal de Saint-Cloud a décidé la construction de 24 maisons individuelles (logements sociaux), 12 garages et 16 places de parking, sur ledit terrain cadastré section A0 n° 479 dont la superficie est de 5.446 m<sup>2</sup> environ après rectification effectuée à l'amiable avec deux propriétaires et demandé la déclaration d'utilité publique de l'opération ;

– Vu les délibérations en date du 25 septembre et 27 novembre 1980 par lesquelles le Conseil Municipal de Saint-

Cloud a décidé de signer un bail emphytéotique avec l'Office Public d'H.L.M. de Meudon pour la réalisation de ce projet ;

– Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 août 1978 étendant la compétence territoriale de l'Office Public d'H.L.M. de Meudon à la commune de Saint-Cloud ;

– Considérant que ce nouveau projet est nettement différent de celui qui a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 12 octobre 1962, et qu'après enquête un nouvel arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique doit être pris ;

– Vu l'arrêté préfectoral du 12 janvier 1981 ordonnant l'enquête prescrite par le Code de l'expropriation (2<sup>e</sup> partie réglementaire - titre 1<sup>er</sup>) ;

– Vu le dossier d'enquête et notamment le plan de masse ;

– Vu les pièces constatant que l'avis d'ouverture d'enquête a été affiché pendant toute la durée de l'enquête et inséré dans deux journaux du département " Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine " des 4 et 18 février 1981 et le " Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment " des 2 et 16 février 1981 et que les dossiers d'enquête sont restés déposés à la Mairie de Saint-Cloud pendant 15 jours, samedis, dimanches non compris du 16 février au 6 mars inclus ;

– Considérant que des observations ont été formulées au cours de l'enquête mais n'ont pas été retenues par le Commissaire-Enquêteur qui a émis un avis favorable à la réalisation du projet ;

– Vu l'avis favorable émis par la Commission Départementale des Opérations Immobilières et de l'Architecture dans sa séance du 28 avril 1981 ;

– Vu le code des communes ;

– Considérant l'utilité publique du projet susvisé ;

– Sur la proposition de M. le Secrétaire Général ;

### ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup> - Est déclarée d'utilité publique la construction sur un terrain cadastré section AO n° 479 située à Saint-Cloud 57, 59, 61, rue Sevin-Vincent et 17, 19, rue Lelégard appartenant à la commune de Saint-Cloud que celle-ci met par bail emphytéotique à la disposition de l'Office Public d'H.L.M. de Meudon, d'un ensemble à édifier par cet Office de : 24 maisons individuelles (logements sociaux) 12 garages et 16 places de parking tel qu'il figure au plan de masse annexé à l'arrêté d'enquête d'utilité publique.

ARTICLE 2 - M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, M. le Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, M. le Maire de Saint-Cloud sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Fait à Nanterre,  
le 18 janvier 1982

P/ le Préfet

Le Secrétaire Général  
des Hauts-de-Seine  
Signé . F. LEFEBVRE



# la vie associative

## DEUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD

### LE CONCERT GERDA HARTMAN

Huit ans après son premier concert à Saint-Cloud, nous avons eu le plaisir de retrouver dans la salle d'honneur de la Mairie, Gerda HARTMAN, poursuivant sa grande carrière internationale, non sans avoir en 1976 remporté le prix Hugo Wolf à Salzburg.

Le charme, la distinction et la sensibilité de Gerda HARTMAN, brillamment servis



Gerda HARTMAN et John WHITELAW

par son talentueux accompagnateur le pianiste John WHITELAW, ne pouvait que conduire à l'interprétation parfaite de ces lieds si subtils de Schubert, Berg, Duparc et R. Strauss.

Cette soirée du vendredi 22 janvier restera parmi les plus remarquables pour les Clodoaldiens et les nombreux amis qui les accompagnaient.

### ET... LE CONCERT MICHAEL RUDI



Michael RUDI.

Le vendredi 26 février nous recevons, toujours dans cette même salle de la mairie de Saint-Cloud, le pianiste Michaël RUDY. Que de chemin parcouru depuis ce premier grand Prix du concours Marguerite LONG en 1975. Nous ne pouvions que l'apprécier à l'écoute de la sonate "Clair de Lune" de Beethoven, de la Wanderer Fantasie de Schubert, de quatre pièces et de la sonate en si mineur de Liszt, toutes œuvres faites pour mettre en valeur le grand talent et la virtuosité de Michaël RUDY.

Ce dernier concert coïncidait avec le 10<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'association des Concerts de Saint-Cloud, ainsi que s'est plu à nous le rappeler Monsieur DEHAN, son président depuis l'origine. Celui-ci n'a pas manqué de rendre hommage à Mademoiselle GUAGNINO sa fidèle collaboratrice, pour le dévouement sans réserve dont elle l'a entouré au cours de cette première décennie.

### UN NOUVEL ENREGISTREMENT D'ŒUVRES POUR PIANO

Nous avons le plaisir de vous signaler un nouvel enregistrement d'œuvres pour piano (premier volume, comprenant : Barcarolles n° 4 à 9) de Jean-Marc DEHAN, Professeur d'Education Musicale au Collège Emile-Verhaeren, Président de l'Association des Concerts de Saint-Cloud, Vice-Président du Conservatoire Municipal.

Le disque est disponible au secrétariat du Conservatoire Municipal, 4, rue du Mont-Valérien.



Dans le cadre du X<sup>e</sup> anniversaire de la Maison de l'Amitié, le Conservatoire Municipal envisage le 4 décembre 1982, l'exécution d'une cantate écrite pour enfants : "L'ARBRE CHANSON" d'Etienne DANIEL, texte d'Alain BOUDET.

Connaître le solfège n'est pas indispensable.

Age souhaité : de 8 à 10 ans (un grand nombre de choristes est nécessaire).

Auditions : le 19 avril au Conservatoire, 4, rue du Mont-Valérien, entre 17 et 19 heures.

Les répétitions auront lieu une fois par semaine au même endroit à partir de cette date.

renseignements ; 771.08.74 (de 14 heures à 19 heures sauf samedi et dimanche).



# ARTS & LOISIRS de Saint-Cloud

Arts et Loisirs... ne dites pas que l'on s'ennuie à Saint-Cloud et que le vent de la capitale n'y souffle pas.

Revoilà à nouveau ces prospectus aux lettres bleues sur fond blanc qui vous appellent, vous interpellent, vous interrogent, vous invitent.

Savez-vous tout sur la Peinture traditionnelle Chinoise au début du XX<sup>e</sup> siècle? Préférez-vous écouter le Directeur des Tréteaux de France nous parler de sa vie de comédien, avec ses joies et ses difficultés?

Le XVI<sup>e</sup> siècle Florentin a-t-il encore quelques mystères pour vous?

Préférez-vous le XVIII<sup>e</sup> siècle de Tiepolo? la peinture impressionniste américaine, le pays de la Toison d'Or ou Fernand Léger?

Du Musée du Louvre au Grand Palais en passant par le Musée d'Art Moderne et le Petit Palais bien sûr, nous serons très éclectiques puisque l'actualité artistique et culturelle est là pour nous stimuler, nous inspirer et nous distraire!

Pourquoi pas en découvrant le Père-Lachaise et en passant une grande journée de vacances à Senlis?

Mais n'oublions pas que ce sont nos Conférenciers qui par leur talent, leur culture, leur travail et leur amitié nous permettent de continuer ce merveilleux périple dans le temps et dans le monde.

Venez donc en juger par vous-même...

Renseignements complémentaires :  
15 bis, avenue de la Pommeraie

## UNION DES CONSOMMATEURS DE SAINT-CLOUD

L'Union des Consommateurs de Saint-Cloud organise sa collecte de papier annuelle du 1<sup>er</sup> au 8 juin. Dès maintenant vous pouvez mettre de côté vos catalogues revues, journaux ... etc.

Les anciens annuaires seront repris à la poste principale du 5 au 22 mai en échange de l'annuaire 1982.

## ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS



Nous avons décidé de fêter la fin de l'année dans un restaurant pour y manger un "couscous monstre". Grâce à l'amabilité du patron du restaurant "L'Etoile de Tafraout" nous nous sommes retrouvés à quarante... faute de places.

Le couscous fut délicieux, les galettes des rois aussi : la soirée s'est terminée vers 1 heure du matin, peut-être trop tôt aux dires des jeunes qui auraient voulu

danser plus longtemps. La formule a plu, nous recommencerons.

L'A.S.T.I. a aussi organisé une sortie au théâtre pour voir "l'ensemble de Pékin". Spectacle fort réussi et très beau qui a lui aussi beaucoup plu (une trentaine de participants).

Nous avons tout de même toujours besoin de volontaires et d'adhérents pour nous aider.

## A.S.T.I REGARDS SUR L'ISLAM

L'A.S.T.I., Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, présente avec le soutien de la M.J.C. quelques aspects de l'Islam et du vécu des musulmans par plusieurs manifestations à l'AUDITORIUM, 7, rue Sevin-Vincent à Saint-Cloud.

Vendredi 16 avril, 20 h 30

### LE REVEIL ISLAMIQUE, MENACE OU ESPOIR ?

Conférence-débat pour laquelle le Père LELONG, Père blanc, Consultant du Secrétariat du Vatican pour les religions non chrétiennes, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Islam, nous apporte son concours.

Samedi 17 avril, matin et après-midi

### ALGÉRIE TUNISIE MAROC... COMMENT VIVENT-ILS CHEZ-EUX ? COMMENT VIVENT-ILS CHEZ-NOUS ?

Matinée : réservée aux scolaires  
Après-midi : exposition, films et débats.

Avec la participation de Mme KHALI, Présidente des femmes musulmanes de France, Mme DOULACHE, Présidente des femmes algériennes, M. OUAZANI, journaliste marocain M. FARES, photographe réalisateur algérien M. LATRACHE, Tunisien, professeur d'arabe à l'A.S.T.I.

Tracts verts, affiches, informations téléphonées (602.09.01) peuvent donner des précisions sur le déroulement de la journée du samedi.



# MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

## FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE

Le festival du court-métrage de Saint-Cloud se renouvelle cette année par la Fête du Cinéma du 9 au 12 juin 1982.

Cette manifestation a principalement pour but de réunir réalisateurs et public autour du court-métrage, de permettre la rencontre, la discussion et la suggestion de nouveaux projets. Elle se clôturera par la remise d'un prix du public et d'une rétrospective du court-métrage des années 70.

Les réalisateurs de films super 8, 16 et 35 mm, d'une durée inférieure à 50 minutes, tournés sans limite de genre, sont invités à faire parvenir leurs court-métrages avant le VENDREDI 30 AVRIL 1982.

Renseignements, inscriptions et dépôt des films : Fête du Cinéma, M.J.C. de Saint-Cloud, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12 heures à 18 heures 30, 14, rue des Ecoles, 92210 Saint-Cloud (Tél. : 602.34.12).

## ORGANISÉ PAR LA M.J.C.

## SPECTACLES

Lieu : 14, rue des Ecoles - 602.34.12

Heure : 20 h 30

Prix : 15 francs adhérents - 20 francs autres

### SAMEDI 22 AVRIL :

Musique d'Amérique Latine, avec le groupe TICCIVIRACOCHA

### SAMEDI 8 MAI :

Concert Rock - a - Billy, avec le Groupe SOUTHERNERS

### SAMEDI 15 MAI :

" Notre Brésil "

guitare - chants et percussion

avec : Christophe HOARAU (animateur guitare à la M.J.C.)

Alain VERITÉ

Paul MINDY

Jean-Luc SEDDAKA

Vente de leur disque.

## LES AMIS DES FLEURS

Le Club d'Art Floral, les Amis des Fleurs de Saint-Cloud organisent une exposition de bouquets les 14, 15, 16 mai de 11 heures à 18 h 30 au Centre Culturel des Trois-Pierrots, 6-8, rue du Mont-Valérien, sur le thème " La vie en fleurs ".

Cette exposition qui doit regrouper plus de 70 bouquets très divers a pour but de faire partager aux visiteurs l'amour des fleurs et de la nature et de leur montrer comment un arrangement floral peut évoquer événement, sentiments, saison, etc.

Grand ou modeste chaque bouquet doit avoir sa raison d'être pour éclairer, embellir un intérieur selon le style, le goût, l'aspiration ou le budget de chacun.

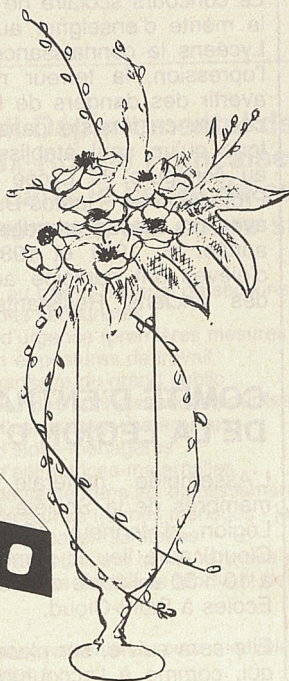
Trois fleurs, deux feuilles, une souche, un caillou bien disposés peuvent parfois suffire à créer un bouquet et une ambiance raffinée.

L'art du bouquet est une heureuse liaison pour ceux qui aiment et respectent les végétaux, savent faire chanter les couleurs, recherchent un graphisme intéressant.

Cet art vivant donc éphémère est un passe-temps, un loisir mais aussi une passion.

C'est une recherche de l'harmonie, de l'équilibre de la beauté sans oublier la poésie.

Ces quelques bouquets proposés au public par des amateurs enthousiastes voudraient lui procurer un moment de détente, l'invitant peut-être à rêver ou à sourire devant une jonquille narquoise qui semblerait converser avec ses compagnes !





## UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE

Pour toutes celles qui s'intéressent à la vie de leur commune, ou qui désirent être responsables d'associations, l'Union Féminine et Sociale de Saint-Cloud propose douze sessions de travail (trois heures par session), programmées dès le mois d'avril, et qui se poursuivront jusqu'en février 1983.

### CES STAGES AURONT LIEU :

De 13 h 30 à 16 h 30 :

1. le jeudi 22 avril
2. le jeudi 13 mai
3. le jeudi 10 juin

à la Maison de l'Amitié, 6, place Silly.

### AU PROGRAMME :

1. La réforme des collectivités locales.
2. La dotation globale de fonctionnement (son histoire, sa place dans le budget municipal).
3. Les nouvelles lois sur la décentralisation.

Les sessions reprendront en octobre (deux par mois).

### AU PROGRAMME :

- Le Conseil Municipal et les fonctions possibles des Conseillers. Répartition des pouvoirs, entre le Maire, la Municipalité, le Conseil.
- La commune, ses satellites, les syndicats intercommunaux.
- Le budget municipal.
- Comment se réalise un équipement collectif : les étapes, le financement.

Prix : adhérentes : 15 F  
non adhérentes : 30 F (par séance).

renseignements : Jacqueline BERTHET  
☎ 771.32.31 (à partir de 20 heures).

## AMNESTY INTERNATIONAL

Le Groupe 197 d'AMNESTY INTERNATIONAL rappelle qu'il tient une permanence à la Maison de l'Amitié tous les vendredis de 14 heures à 16 heures à l'exception du premier vendredi de chaque mois.

## FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS INTERNÉS, RÉSISTANTS ET PATRIOTES

L'Association a tenu son assemblée générale le samedi 9 janvier 1982 à Saint-Cloud.

Le compte rendu d'activité présenté par le secrétaire Paul SAMSON, après avoir brièvement rappelé la participation de l'association à toutes les cérémonies et manifestations locales tant à Garches qu'à Saint-Cloud ainsi qu'aux manifestations de caractère national, a rendu à cette occasion hommage au dévouement de nos porte-drapeaux, Pierre PRADERE à Garches, Cristobal CANTERO à Saint-Cloud. Il rappela la mémoire de nos chers disparus, le Docteur Michel HAAS et Emile COCHARD.

Mais, l'essentiel du rapport fut surtout d'attirer l'attention de l'assistance sur l'importance des manifestations patriotiques et du souvenir de cette année 1982 : inauguration le 24 avril du monument à la Résistance, Préfecture des Hauts-de-Seine ; journée nationale du 25 avril consacrée à la mémoire des Martyrs de la Résistance et de la Déportation Fête de la Victoire du 8 Mai 1945 sur le Nazisme, de nouveau fériée, après une longue lutte de tous les Anciens Combattants et Résistants que le 8 Mai devienne un véritable jour de fête des peuples libérés de l'oppression Hitlérienne.

Le concours scolaire de la Résistance a le mérite d'enseigner aux Lycéennes et Lycéens la connaissance de ce que fut l'oppression, la terreur nazie et de les avertir des dangers de toutes résurgences de ce funeste passé. Nous regrettons qu'un seul établissement participe au concours, le Lycée d'Enseignement Professionnel Santos-Dumont et cela, avec un succès grandissant d'année en année, en 1981 et 1982 une centaine d'élèves ont participé aux débats avec des anciens Résistants et Déportés.

## COMITÉ D'ENTRAIDE DE LA LÉGION D'HONNEUR

L'Assemblée générale annuelle des membres de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur (Comité de Saint-Cloud) aura lieu le samedi 17 avril 1982 à 10 h 30 à l'école du Centre, 4, rue des Ecoles à Saint-Cloud.

Elle sera suivie, sur place, d'un déjeuner qui, comme à l'accoutumée, réunira les légionnaires de Saint-Cloud et de Boulogne-Billancourt, ainsi que leurs familles.

L'accord de Madame la Surintendante de la Maison d'Education de la Légion

Nous invitons Mesdames et Messieurs les Professeurs de tous les établissements d'enseignement à suivre cet exemple. Nous sommes à leur disposition pour leur apporter documents et témoignages des survivants.

Le rapport financier présenté par le Président Jean TEHET, démontra chiffres à l'appui, la vitalité de l'Association.

Dans son allocution de clôture, le Vice-Président national, notre camarade Edmond VOIZARD, après avoir salué et remercié l'assistance où l'on remarquait à côté des membres de l'association Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, le Père MERCIER, Monsieur l'Adjudant-Chef de Gendarmerie, MM. les Présidents et représentants des associations d'Anciens Combattants et Résistants de Garches et de Saint-Cloud, mit l'accent sur les réalisations sociales de la F.N.D.I.R.P., le centre de diagnostic et de soins de Paris, la clinique F.-H.-MANHES à Fleury Mérogis, la prochaine construction d'une maison de retraite médicalisée qui sera l'une des grandes et probablement la dernière réalisation de notre Fédération.

Sa conclusion fut un appel à tous les Anciens Combattants, Résistants et Victimes de Guerre à demeurer unis et à agir avec toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes pour le désarmement et la paix dans la liberté et le respect des droits de l'homme partout dans le monde.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner :

Edmond VOIZARD, 27, rue Pasteur, Saint-Cloud - ☎ 602.89.02  
Paul SAMSON, 8, Résidence Foch, avenue Georges-Clemenceau, Garches - ☎ 741.00.81.

d'Honneur de Saint-Denis a été donné pour la visite, l'après-midi, de l'établissement et des vestiges de l'ancienne abbaye.

Pour tous renseignements - et ceci concerne en particulier les légionnaires nouveaux et ceux venus se fixer dans notre ville - s'adresser à Mademoiselle THOMAS, Secrétaire générale du Comité, 7, rue Dailly à Saint-Cloud (☎ 602.03.88).

Le président,  
V. DELACROIX.





# AIDEZ LA CROIX-ROUGE A AIDER

**LA CROIX ROUGE FRANÇAISE  
A VOTRE DISPOSITION  
16, rue de Garches, Saint-Cloud**

Comité	☎ 602.42.53
Crèche familiale	☎ 771.88.63
Mini-crèche, Halte-garderie	☎ 602.37.37

## A SAINT-CLOUD, LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE EST PRÊTE A VOUS AIDER CHEZ VOUS GRATUITEMENT

- Panne de garde-malade? ➤ nous envoyons une auxiliaire sanitaire.
- Malade à convoier ➤ nous proposons un volontaire C.R.F.
- Enfant malade qui ne peut aller à la crèche? ➤ "ALLO-MAMIE" nos jeunes grands-mères C.R.F. attendent vos appels.

## DANS TOUS CES CAS, POUR UNE AIDE PROVISoire, GRATUITE, EFFICACE : APPELEZ LE 602.42.53

Permanence de 10 h 30 à 11 h 30, tous les jours. Appels enregistrés 20 h sur 24.

## TRÈS BIENTOT

Nous allons solliciter à nouveau vos adhésions à notre action. Votre générosité nous permet d'être dynamique :

- Nous développons l'entraide (S.O.S. dépannage Allo-Mamie).
- Nous offrons des formations très suivies (de 100 à 150 personnes en moyenne par an sont formées par la C.R.F.).
- Tous les jours, nos cours d'entretien physique vous gardent en bonne santé.
- Nous avons dû acheter un nouveau véhicule de secours. Son utilité? 161 postes et 6.700 heures de service assurés en 1981.

Son prix, hélas, nous a demandé un gros effort de trésorerie. Nous l'avons fait, votre générosité nous sera encore plus utile pour équilibrer nos activités. Le prochain

bulletin vous présentera nos bilans pour 1981.

**ENFIN, NOUS AVONS BESOIN EN PERMANENCE, DE MATÉRIEL DE MAISON : TABLES, CHAISES, LITS, MATELAS, COUVERTURES, MATÉRIEL DE CUISINE...** en bon état bien entendu.

**NOUS COLLECTONS POUR LA POLOGNE, DES ALIMENTS POUR ENFANTS DE 3 MOIS A 3 ANS (PETITS POTS, LAIT EN POUDDRE) OU DES ESPÈCES SPÉCIALEMENT DESTINÉES A LA POLOGNE. LES DONS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS AU COMITÉ, 16, RUE DE GARCHES.**

## Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine de la Croix-Rouge Française organise dans le cadre de sa mission d'enseignement, les cours suivants :

- Préparation au brevet national de secourisme
- Recyclage des secouristes
- Les gestes d'urgence (premières mesures à prendre en cas d'accidents)
- Manutention et postures de travail
- Education sanitaire du grand public
- Remise à jour des connaissances pour les infirmières
- Formation d'assistantes-maternelles
- Formation d'aides-ménagères
- Formation d'animatrices-maternelles
- Des clubs de santé dans les établissements scolaires
- Des clubs de jeunes (jeunes ménages - jeunes mères)
- Des clubs d'éducation sanitaires
- Des cours d'adaptation à la vie française pour les femmes d'origine étrangère
- Cours d'auxiliaires-sanitaires (pouvant dans certains cas relever de la formation continue)

Pour tous renseignements ou pour recevoir une documentation sur les programmes des cours, s'adresser à :

**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**  
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, 14, rue de l'Est  
92100 Boulogne-Billancourt - ☎ 603.52.33





# le centre culturel des 3 Pierrots

**Le Centre Culturel des 3 Pierrots, dont la construction fut programmée dans le 2<sup>e</sup> Plan Municipal quinquennal d'équipement et dont la réalisation est l'œuvre de Madame S. BRUNAU, Conseillère Municipale déléguée, va ouvrir ses portes au public début mai.**

par René BASSINET, *Maire-Adjoint, chargé des Affaires Culturelles*

Comportant deux salles, l'une de 400 places, l'autre de 130 places dotées des équipements permettant la projection des films 35 mm et 16 mm, ce centre doit permettre le rétablissement des activités cinématographiques disparues dans notre cité depuis la fermeture, il y a dix ans, du cinéma "Le Régent". C'est la raison pour laquelle il a été fait appel, pour sa direction à Monsieur et Madame RABIN qui ont déjà une longue expérience de gestion cinématographique, la dernière étant celle du cinéma "Le Royal" à Boulogne.

Cinéma commercial programmant les films de grande diffusion dits de première vision en fin de semaine, cinéma des activités de ciné-club ou cinéma scolaire ou encore cinéma d'art ou d'essai, devrait permettre à chacun de trouver chaque jour une possibilité de détente ou de culture cinématographique.

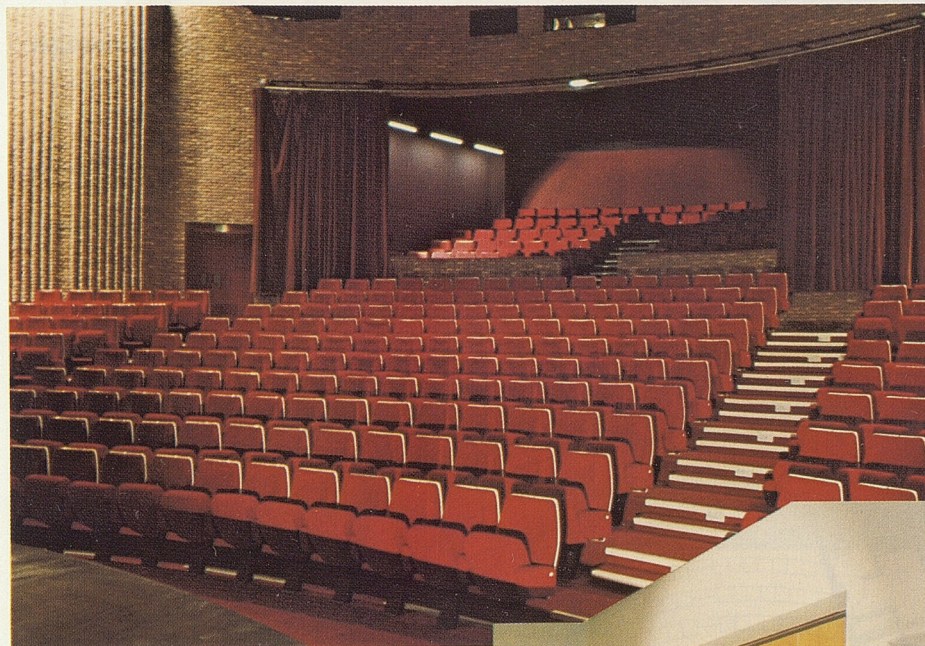
L'utilisation alternée ou simultanée de deux salles permettra d'accueillir les manifestations des associations culturelles locales, concerts, conférences, spectacles de variété, danse ou théâtre.

La gestion du Centre des 3 Pierrots est municipale. La Commission extra-municipale d'animation culturelle et sportive a été constamment consultée sur les conditions d'utilisation de cet investissement important, dont le coût de réalisation est l'équivalent de celui d'un groupe scolaire. C'est avec l'assentiment de ses membres que les conditions de son fonctionnement ont été élaborées.

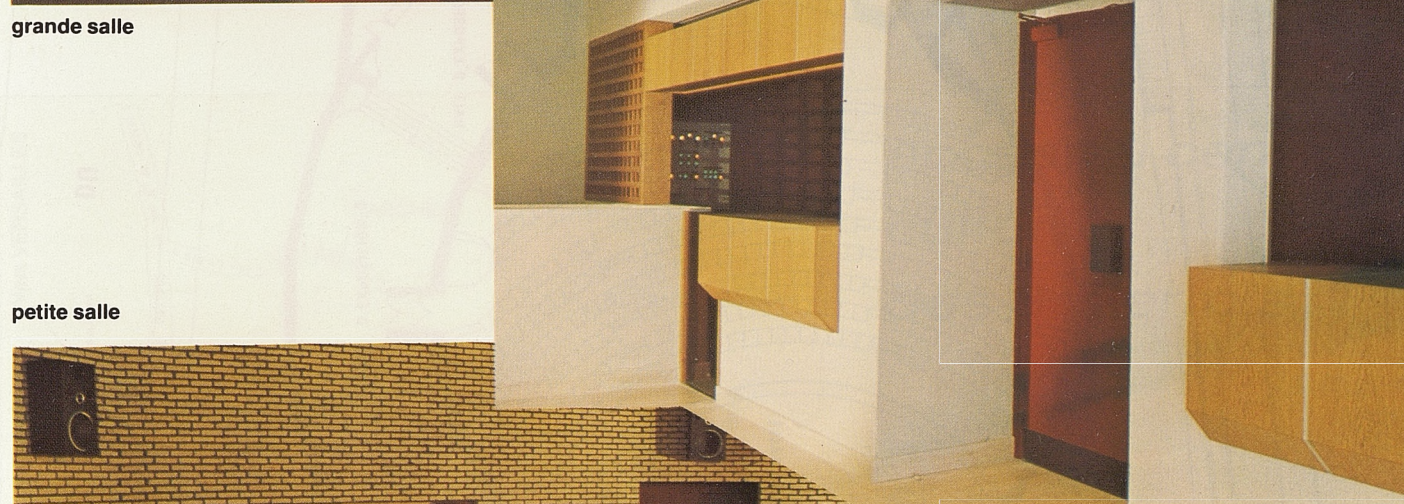




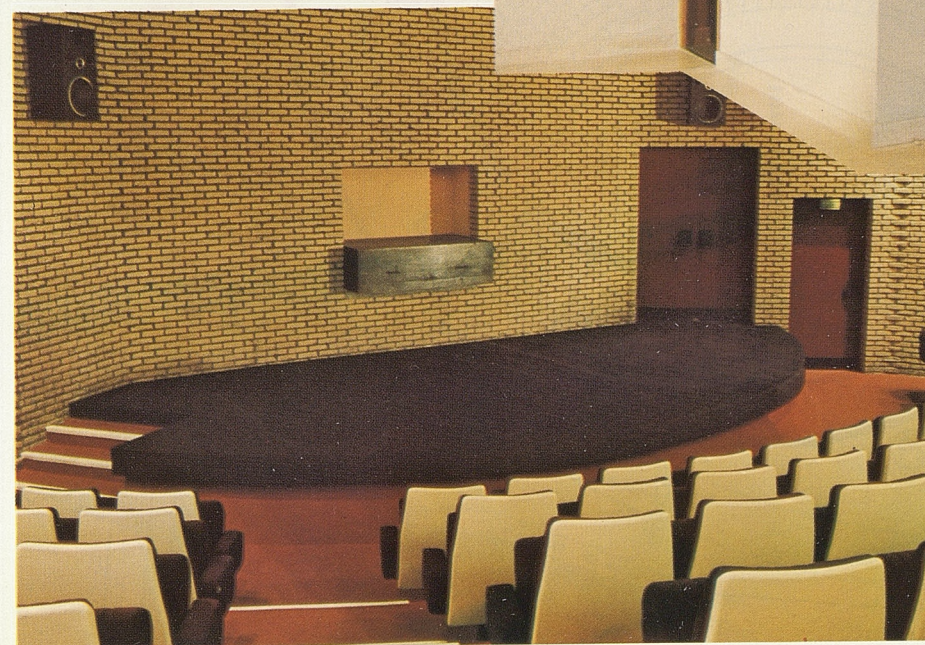
# le centre culturel des 3 pierrots



grande salle



petite salle



accueil

6, rue  
du Mont-Valérien

92210 Saint-Cloud

☎ 602.70.40

*Directeur* : Claude RABIN  
*Régisseur* : Jeannine RABIN

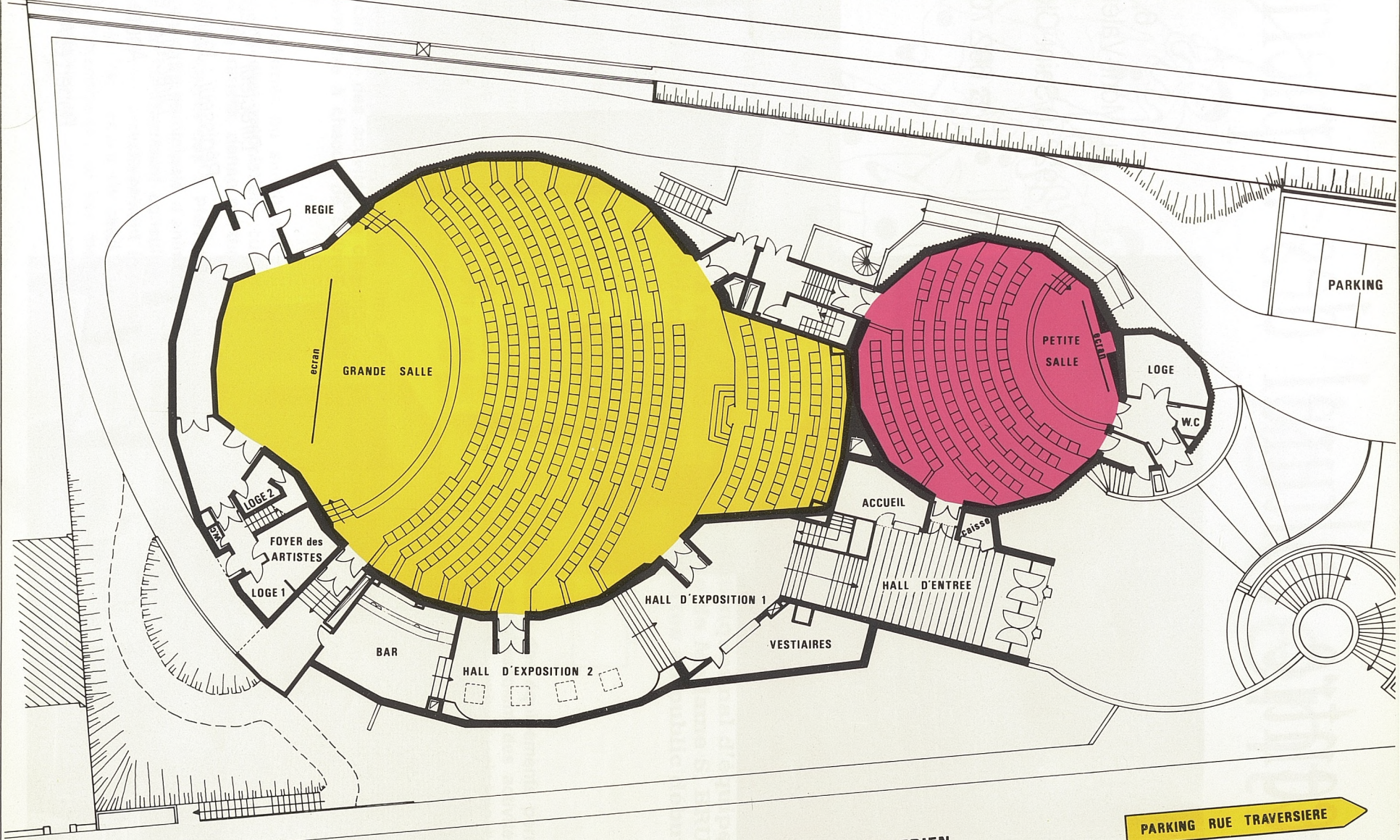
*Directeur Technique* :  
André DEUDON

*Gardiens* :  
Robert et Annie SAJOT



**CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS**

S.N.C.F.



PARKING PISCINE

RUE

DU

MONT VALERIEN

PARKING RUE TRAVERSIERE



## petite salle 130 places-non numérotées

### dimensions du plateau :

longueur : 7,50 m  
profondeur : 3,75 m

### équipement lumière :

jeu d'orgue : ● fiat lux  
● 12 circuits  
● 2 préparations  
projecteurs : 8 projecteurs 1 kW

### matériel son :

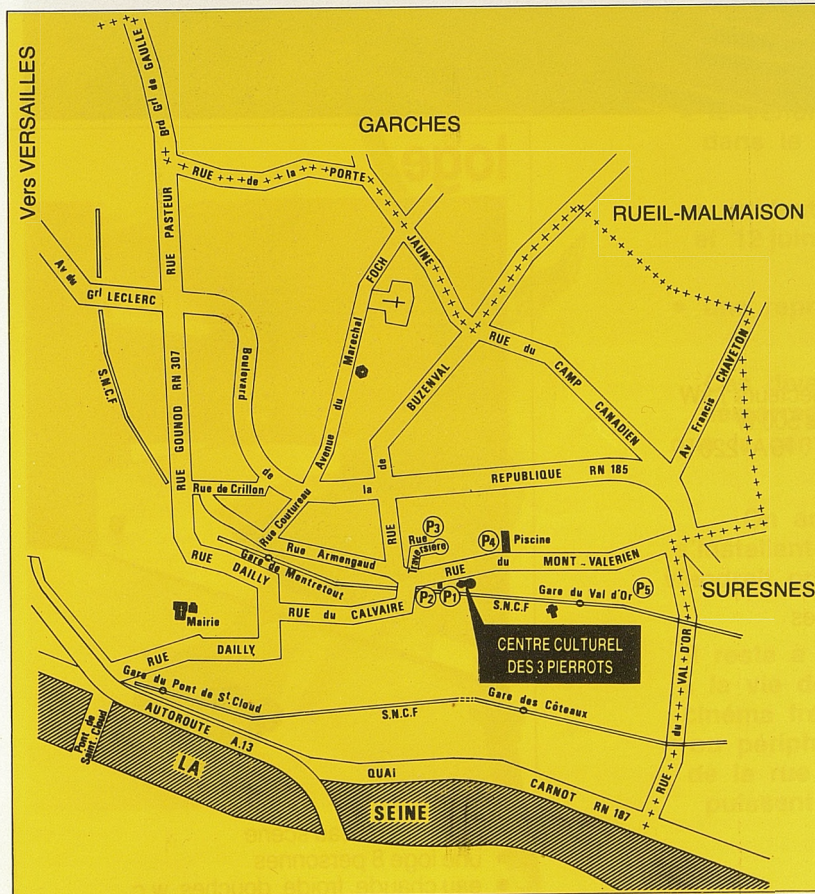
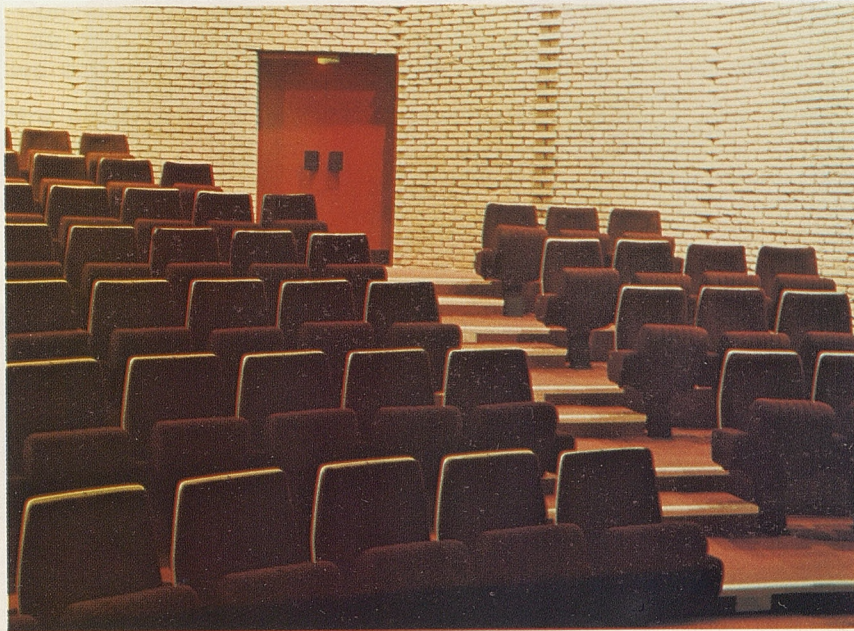
sur scène : ● mélangeur micro  
● revox B77-vit. 9,5-19 cm/s  
● platine B.D. - amplis, enceintes

### loge :

● quatre personnes  
● eau chaude, froide, w.c.

### équipement cinéma :

15 mm - 16 mm - projecteurs  
projecteurs diapositives



## accès au centre culturel des 3 Pierrots

parking

- (P1)** centre culturel 23 places
- (P2)** école de musique 10 places
- (P3)** rue traversière 43 places
- (P4)** piscine 40 places
- (P5)** val d'or 156 places

pour les grandes manifestations, des navettes seront organisées avec le parking de la gare du val d'or et celui du centre



# grande salle 400 places-non numérotées



## dimensions du plateau :

longueur : 15 m  
profondeur : 9 m

## équipement cinéma :

projecteurs  
films  
35 mm - 16 mm  
projecteur  
diapositives

## équipement lumière :

jeu d'orgue : ● fiat lux  
● 36 circuits  
● 4 préparations

projecteurs : fiat lux

équipement fixe : ● passerelle : 24 projecteurs 1 kW  
● grill : 12 projecteurs 500 W  
● alimentation scène : 16 A - 220 V

## équipement son :

console prise de son : 12 entrées  
2 revox - B 77 - vit. 9,5 - 19 cm/s  
platine T.D. - lecteur-enregistreur cassettes  
amplis-enceinte 100 W

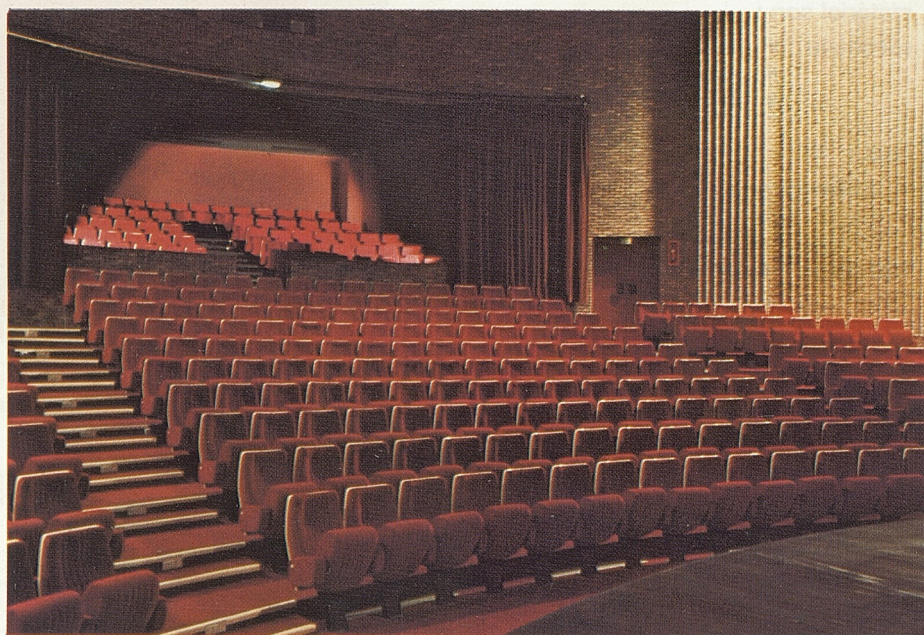
## hall d'accueil

cimaises  
barres pour accrocher les tableaux  
crochets cimaises

## machinerie

### équipement scène :

régie son - côté cour  
régie lumière - fond de salle  
hauteur du grill : 6 mètres  
rideau - pas de fosse d'orchestre  
entrée des décors : hauteur 2,35 m - largeur 1,80 m  
niveau quai : 0,80 m



## loge



- une loge niveau scène
- une loge 8 personnes
- eau chaude, froide, douches, w.c.



L'équipe municipale dirigeante du centre est assistée d'un Conseil culturel de six membres : le Maire, deux Conseillers Municipaux élus par le Conseil Municipal, trois représentants d'associations culturelles désignés par le Conseil Municipal sur proposition de la Commission extra-municipale d'animation culturelle et sportive.

Le Directeur du centre culturel, siège avec voix consultative. Le calendrier d'utilisation des salles est arrêté par le Maire sur proposition du Conseil Culturel.

Les salles peuvent être mises à la disposition des associations, soit à titre gratuit pour les associations liées à la Ville par une convention particulière tels le Conservatoire de Musique ou l'Association des Concerts de Saint-Cloud, la Maison des Jeunes ou les établissements scolaires de la Ville, soit à titre onéreux suivant un tarif fixé par le Conseil Municipal.

Elles peuvent recevoir notamment, à titre onéreux, des réunions de co-propriétés et d'entreprises.

Dans tous les cas d'utilisation, les locaux techniques et les matériels ne sont accessibles qu'au personnel communal du Centre.

Parmi les activités envisagées en mai-juin, outre le cinéma ouvert le 5 mai, on relève entre autres :

- le 6 mai un concert scolaire pour les enfants des écoles élémentaires,
- un concert donné par les professeurs du Conservatoire, le 9 mai de 17 h à 19 h 30,
- le 13 mai : concert Gershwin, avec l'Orchestre de l'Île-de-France, organisé par l'Association des Concerts de Saint-Cloud,
- le 15 mai à 10 heures Assemblée générale de la Croix-Rouge,
- une exposition dans le hall d'entrée, organisée par l'Association des Amis des Fleurs, du 13 mai au soir au dimanche 16 mai,
- le vendredi 4 juin une projection de film sous-marin dans le cadre de la Fête du Sport, organisée par le Groupe de plongée,
- un festival du court-métrage organisé les 9, 10, 11 et 12 juin par la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud,
- une représentation du Club théâtral de l'école Saint-Joseph, le samedi 26 juin à 18 h,

Ces divers spectacles permettront en mai et juin un démarrage en rodage, et c'est à la rentrée d'octobre que le centre des Trois-Pierrots trouvera sa vitesse de croisière.

On annonce, par ailleurs, qu'une cafétaria-pizzeria s'installant dans le complexe sportif des Tourneroches viendrait opportunément compléter l'équipement des "3 Pierrots".

Il reste à souhaiter que les Clodoaldiens s'intéressent à la vie de ce Centre, qu'amateurs de musique ou de cinéma fréquentant actuellement les salles parisiennes ou périphériques prennent progressivement le chemin de la rue du Mont-Valérien et que s'y rencontrant, ils puissent se connaître et y vivre ensemble une large part de leurs loisirs.





# manifestations communales

## SAINT-CLOUD ACCUEIL BIENVENUE

## LES NOUVEAUX CLODOALDIENS ACCUEILLIS A LA MAIRIE

Un grand nombre de Clodoaldiens nouvellement arrivés ont, cette année encore, été reçus à la Mairie.

Cette réception, organisée fin janvier par le service de l'accueil que préside Madame FOURCADE, rassemble les suffrages de tous les nouveaux Clodoaldiens.

Dans son discours de bienvenue, Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire a relaté la vie associative extrêmement dense qui existe dans sa ville avec quelques trois cent soixante associations culturelles, sportives, sociales, politiques, religieuses qui regroupent un grand nombre d'activités.

Il a également souligné l'action des Conseillers municipaux qui sont, pour certains, "délégués de quartiers" et qui animent à ce titre les cinq Comités de quartiers qui ont lieu deux fois par an.

"Trois caractéristiques se dégagent, a déclaré Monsieur FOURCADE. Tout d'abord Saint-Cloud est une ville moyenne par rapport aux grandes agglomérations comme Boulogne. Nous avons donc des rapports humains encore possibles.



*M. FOURCADE remercia le Conseil Municipal ainsi que le Service de l'Accueil présidé par Madame FOURCADE pour leurs actions.*

Ensuite Saint-Cloud est une commune de passage, ce qui crée à Madame FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, des problèmes considérables car il existe un formidable nœud de communications.

Enfin, Saint-Cloud n'est pas du tout une ville dortoir. Nous avons un nombre très important d'entreprises avec un nombre d'emplois supérieur à la population active clodoaldienne. Beaucoup viennent de l'extérieur".

Le Sénateur-Maire a ensuite ajouté qu'il existe un mouvement permanent de la population. Celle de Saint-Cloud est très mouvante. Il y a environ mille cinq cents nouveaux chaque année.

J'espère, conclua-t-il que les services municipaux, les associations et le service de l'accueil dont je remercie les hôtes pour leur dynamisme et leur gentillesse, faciliteront leur installation dans la ville.



## UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE OFFERTE A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE...



quises et des jardins d'hiver en fer et verre. Les tapisseries Lefuel satisfaisant l'affection de l'impératrice pour Marie-Antoinette; les fleurs sont inspirées de Banson, les médaillons sont pompéiens; les dessus de portes par Biennoury. Chaplin, Dubufe disent que la souveraine est

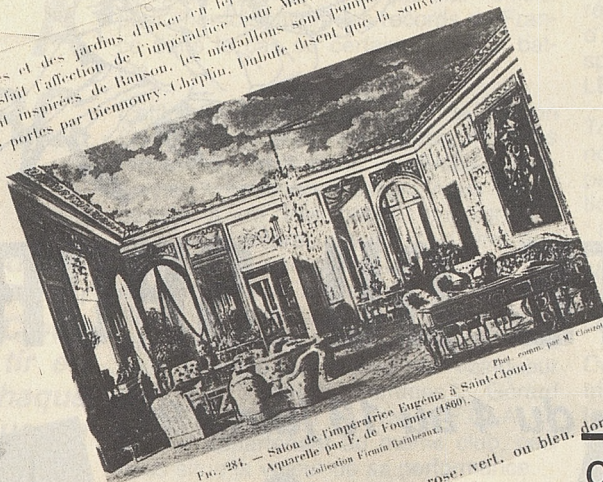


FIG. 284. — Salon de l'impératrice Eugénie à Saint-Cloud. Aquarelle par F. de Fourmier (1869). (Collection Firmin Didot.)



carnet

### PALMES ACADEMIQUES

Par décret du 4 février 1982, B.O. du 26 février 1982,

*nomination au grade de :*

Chevalier : Madame Thérèse LAMOTTE  
9 bis, rue du Regard  
92380 Garches

Chevalier : Madame Françoise OLIVIER  
44, Quai Carnot  
92210 Saint-Cloud

Chevalier : Monsieur Pierre VINSON  
40, rue du Mont-Valérien  
92210 Saint-Cloud

### ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Par arrêté du 12 février 1982, B.O. du 26 février 1982

*nomination au grade de :*

Chevalier : Madame Christiane LARROUMETS  
8, parc de Béarn  
92210 Saint-Cloud

Chevalier : Monsieur Guy LEMAIRE  
23, rue Henri-Régnault  
92210 Saint-Cloud



Monsieur ANTONAT, Madame SABOURAULT, et Monsieur FOURCADE.

## ... PAR LE CITOYEN D'HONNEUR, MONSIEUR ANTONAT

Monsieur Nico ANTONAT, citoyen d'honneur de la Ville de Saint-Cloud a fait don de 1.170 livres de sa collection personnelle à la ville.

La Bibliothèque Municipale dispose ainsi d'un fond de livres anciens dont certains sont rarissimes. " Cette collection qui a fait l'objet d'un classement rigoureux - et de tous nos soins - expliqua la Directrice de la Bibliothèque, Madame SABOURAULT, constitue un formidable système de références pour lycéens et étudiants. "

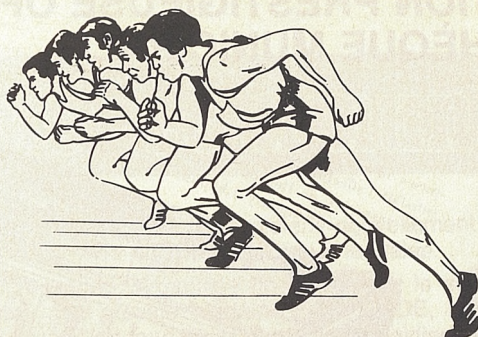
Ainsi classés et numérotés les ouvrages de Jean de Bruhnes, Chateaubriand, Voltaire, Buffon ou encore un Arioste de 1580, richement reliés et ornés de gravures (dont certaines en taille douce) s'adjoignent aux 30.000 volumes déjà existant à la Bibliothèque.

Monsieur Jean-Pierre FOURCADE précisa alors que ce chiffre et l'augmentation du nombre des lecteurs - plus de trois mille - conduisent sans doute à prévoir le déplacement de la Bibliothèque dans le cadre plus vaste et verdoyant de la propriété Brunet, où serait constitué une médiathèque, rassemblant tous les moyens, anciens et nouveaux, de transmission de la culture.

**La Fête des Mères est arrêtée au 5 juin.**

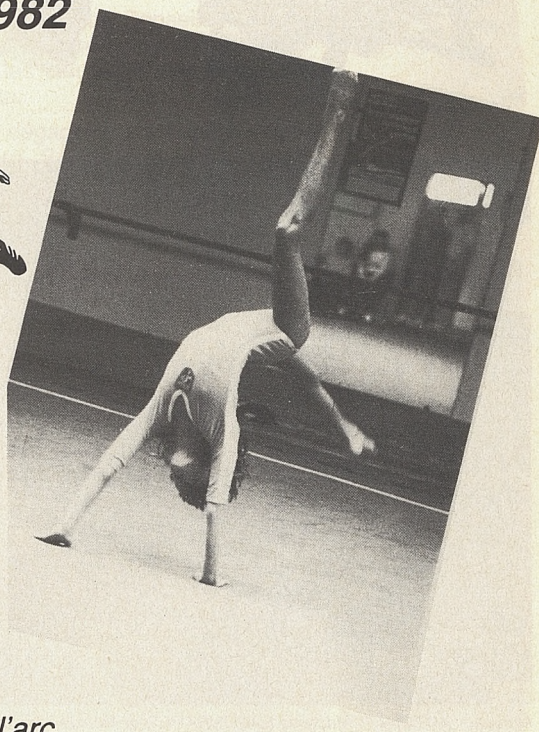
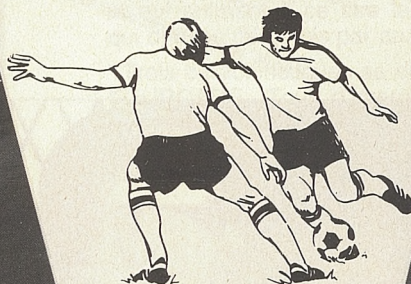
**A cette occasion, le Maire de Saint-Cloud et le Conseil Municipal invitent les mères de famille Clodoaldiennes ayant trois enfants et plus à se manifester auprès des services municipaux afin de leur décerner la médaille de la mère de famille de la Ville de Saint-Cloud.**





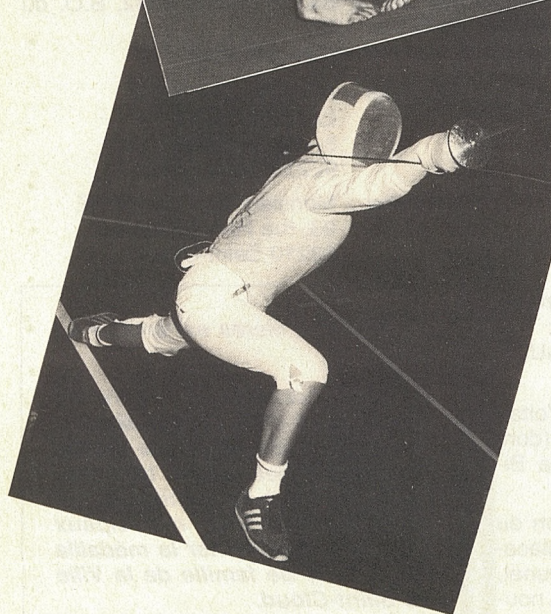
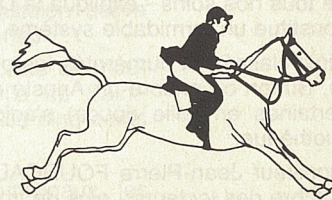
# FÊTE DU SPORT

du 4 au 13 juin 1982



Elle comportera  
comme les années  
précédentes :

- des manifestations sportives :  
tennis - athlétisme -  
voile - jeux nautiques  
tennis de table - tir à l'arc  
pétanque - Gymnastique  
athlétisme - judo -  
handball - football  
(pupilles, minimes, cadets,  
juniors, seniors)  
sports équestres.
- des démonstrations  
notamment :  
gymnastique rythmique  
et sportive
- des animations :  
kermesse des associations.





# TIR A L'ARC

**Depuis la création d'une section de tir à l'arc au sein de l'U.A.S. Saint-Cloud un concours de tir en salle est organisé chaque hiver, cette année nous en étions à la troisième édition, cette manifestation s'est déroulée les samedi 26 et dimanche 27 janvier, sur deux journées complètes.**

A défaut d'avoir eu le Championnat départemental, notre concours était qualificatif pour les Championnats de France et comptait comme championnat officiel pour l'homologation des records de France dans le cas où certains seraient battus.

L'affluence des tireurs de la région (255 archers toutes catégories, 41 clubs représentés) a apporté un niveau exceptionnel à cette compétition, nous avons assisté à de très belles empoignées pour les premières places, c'est ainsi que nous avons enregistré un nouveau record de France réalisé par Valérie MAREST dans la catégorie "Cadettes filles". Cette jeune Suresnaise de talent la situe presque au niveau du vainqueur chez les "Seniors hommes". Gérard DOUIS, Champion de France F.I.T.A. ce dernier appartenant au même club, ceci vous situe la valeur de sa performance.

Malgré le nombre de nos représentants (24 Clodoaldiens) nous ne pouvions espérer briguer les toutes premières places, nos gens étant beaucoup trop sollicités par ailleurs au niveau de l'organisation. Nous pratiquons une discipline qui demande une forte concentration et à chaque instant. Toutefois nous avons obtenu une troisième place chez les "Cadets garçons", deux "troisième" places par équipe et bon nombre de nos gens se sont classés honorablement tel :

Gérard LEBRETON, 13<sup>e</sup> et Christian ANGE 26<sup>e</sup> sur 121 tireurs.

Le meilleur score toutes catégories a été réalisé par Claude SAUVAGE du club d'Antony qui remporte ainsi un challenge spécial et le cadeau offert par la Maison LENORMAND.

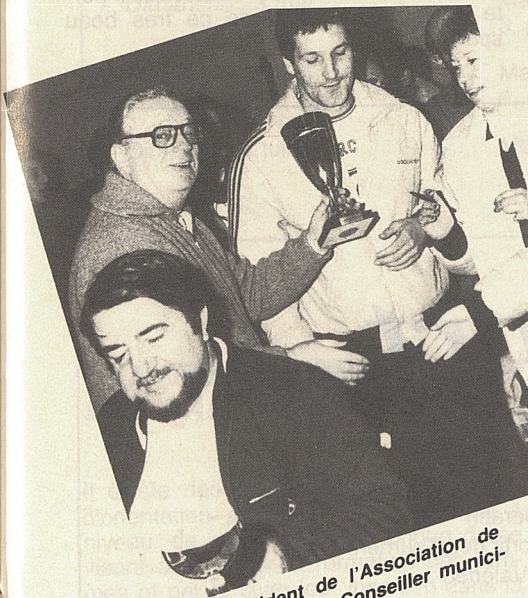
Tous nos visiteurs ont fort apprécié le nouvel éclairage de notre salle, celui-ci permet de tirer dans les meilleures conditions que l'on puisse trouver pour les tirs "INDOOR".

Nous tenons à remercier les autorités de notre ville venues nous apporter leurs encouragements.

De nombreuses récompenses furent distribuées par Madame ARNAUD, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, de Monsieur GUILLAUME, Président de l'U.A.S. et de Monsieur LEYMARIE.

Lors de la Fête des Sports de Saint-Cloud nous vous invitons à venir nous rendre visite au stade du Pré Saint-Jean, le samedi 12 juin après-midi, des démonstrations et de l'initiation pour ceux qui voudraient faire plus ample connaissance avec notre discipline, alors que le dimanche 13 juin se déroulera, à partir de 10 heures, une rencontre départementale réunissant des équipes de trois Archers de chaque club.

M. PESNEAUD  
Président de l'Association  
de Tir à l'Arc



M. Pesneaud, Président de l'Association de Tir à l'Arc et M. Leymarie, Conseiller municipal lors d'une remise de coupe.

## RESULTATS DE LA SAISON HIVERNALE

### CONCOURS DE FONTAINEBLEAU

— 2<sup>e</sup> " Cadets garçons "

### CONCOURS D'ISSY-LES-MOULINEAUX

— 2<sup>e</sup> " Cadets garçons " - Médaille argent

### CONCOURS DE SAINT-CLOUD

— deux places de 2<sup>e</sup> par équipes  
— 3<sup>e</sup> indiv. " Cadets garçons " - Médaille argent

### CONCOURS DE CHEVILLY-LARUE

— 2<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> " Séniors hommes " - indiv.

Médaille argent et bronze

— 2<sup>e</sup> par équipe - coupe

### CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

(Ville d'Avray)

— Jeunes : catégorie :  
" Cadettes filles " - 2<sup>e</sup>  
Médaille argent

" Cadets garçons " - 2<sup>e</sup>

Médaille argent

" Minimes garçons " - 2<sup>e</sup>

Médaille argent

" Juniors garçons " - 3<sup>e</sup>

Médaille bronze

— Adultes : Catégorie :

" Compound tir libre " - 1<sup>er</sup>

Médaille d'or

" Séniors hommes " - 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

(175 participants)

### CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE PARIS/ILE-DE-FRANDE

— 3<sup>e</sup> " Cadets garçons "

### CONCOURS DE SAINT-LO

— 1<sup>er</sup> " Séniors hommes "

Médaille d'or



24 JANVIER :

# CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE D'ESCRIME A SAINT-CLOUD



Les championnats d'académie d'escrime qui se sont déroulés à Saint-Cloud à la fin du mois de janvier ont, comme chaque année remporté un vif succès. Après des premières épreuves éliminatoires 48 garçons ainsi que 36 filles étaient qualifiés pour disputer le championnat individuel juniors au gymnase des Tourneroches.

Après deux tours préliminaires, 16 garçons et filles disputèrent la phase finale directe.

Accompagnée de membres du Conseil municipal, M. Jean-pierre FOURCADE avait tenu à rendre visite aux jeunes escrimeurs, montrant ainsi l'intérêt qu'il porte au développement de ce très beau sport.

VILLE DE SAINT-CLOUD

## *fête du sport*

### **TOURNOI DE TENNIS**

*réservé aux non-classés  
de toutes catégories*

**du 1<sup>er</sup> au 20 juin 1980**

#### **Inscriptions**

à partir du dimanche 2 mai  
clôture le samedi 22 mai  
à 18 heures (impératif)  
à l'Ensemble Sportif des Tourneroches  
17, rue du Mont-Valérien

#### **Droits d'inscription :**

25 F - 15 F, pour les moins de 18 ans

**Nombre de participants limité  
pour le bon déroulement du tournoi**

**Éliminatoires :** à partir du 1<sup>er</sup> juin

#### **Demi-finales et finales :**

les 19 et 20 juin

*Tous les renseignements concernant ce tournoi  
seront donnés sur place  
au moment de l'inscription.*



# les informations pratiques

## Service de garde des pharmaciens

Dimanche 18 avril	Madame BAILLY 17, rue de l'Eglise
Dimanche 25 avril	Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale
Samedi 1 <sup>er</sup> mai Dimanche 2 mai	Madame DIGUE-LANDRY 14, avenue de Longchamp
Samedi 8 mai Dimanche 9 mai	Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République
Dimanche 16 mai Jeudi 20 mai	Madame MARECHAL 47, rue Gounod
Dimanche 23 mai	Madame MICLEA 3, parc de la Bérengère
Dimanche 30 mai Lundi 1 <sup>er</sup> juin	Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard-Palissy
Dimanche 6 juin	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val-d'Or

## informations sociales

### COMITÉ D'ENTRAIDE SOCIALE DE SAINT-CLOUD

Cette association gère trois centres de soins :

- Centre de MONTRETOUT  
38, boulevard de la République  
☎ 771.04.53  
Permanences tous les jours de 11 heures à 12 heures et de 17 h 30 à 19 heures.  
sauf mercredi soir et samedi soir.
- Centre du quartier du CENTRE  
27, rue Dailly  
☎ 602.81.88  
ou à défaut ☎ 602.59.79  
Permanence de 17 h 30 à 19 heures  
tous les jours.
- Centre des CÔTEAUX  
11, rue Albert-1<sup>er</sup>  
☎ 602.00.56  
Permanence tous les jours de 11 heures à 12 h 30 et de 18 heures à 19 h 30.  
sauf lundi soir et samedi soir.

### CENTRE D'INFORMATION FÉMININ DES HAUTS-DE-SEINE

Il existe des stages de préformation et d'orientation professionnelle, de mise à niveau, de qualification de longue durée visant à favoriser la formation des femmes et par la suite leur insertion dans la vie professionnelle.

Pour ces stages il existe une priorité d'accès pour les veuves, qu'elles aient ou non des enfants à charge, pour les femmes seules ayant au moins un enfant à charge, pour les mères de famille ayant élevé un enfant jusqu'à ce que celui-ci ait atteint l'âge de trois ans.

Des mesures particulières s'adjoignent à ces dispositions générales :

- des stages de préparation à la vie professionnelle (concernant également les jeunes de 16 à 26 ans)
- des stages pratiques en entreprise

A noter également dans le cadre de la mesure permanente : le contrat emploi-formation.

La formation est rémunérée et dispensée pendant les heures de travail. La rémunération varie selon l'entreprise et le poste occupé, mais ne peut être inférieure au SMIC.

**Pour toutes informations concernant la formation des femmes : le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine peut vous apporter des renseignements en écrivant, en téléphonant, en venant à la Préfecture des Hauts-de-Seine, 177, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre, Niveau I, Tél. 725.95.00 poste 55.82 ou 55.83, de 9 heures à 17 heures, tous les jours, sauf le samedi.**

Chaque centre est dirigé par une infirmière qui assure les permanences et, le reste du temps, visite les malades à domicile. Ces infirmières collaborent et sont de garde à tour de rôle de jour et de nuit, même les dimanches et jours fériés. Elles peuvent être contactées à tout moment, grâce à des répondeurs automatiques, en appelant les numéros de téléphone des centres.



# PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 24 décembre au 4 mars 1982

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
24 décembre 1981	20 bis, rue du Mont-Valérien	Clôture
4 janvier 1982	160, bld de la République	Aménagement boutique
8 janvier 1982	1, Rond-Point-Romand	Extension pavillon
8 janvier 1982	31 bis, avenue Clodoald	Modificatif façade d'un pavillon (fenêtres)
16 janvier 1982	18, rue du Mont-Valérien	Véranda
13 février 1982	97 bis, rue des Tennerolles	Deux pavillons
25 février 1982	41, rue du 18-Juin	Extension pavillon
25 février 1982	8, rue Sevin-Vincent	Surélévation pavillon
1 mars 1982	67, avenue du Maréchal-Foch	Aménagement de boutique
4 mars 1982	10, avenue des Vignes	Extension pavillon

• Demandes de permis de construire déposées en Mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
5 janvier 1982	20, bld de la République	Modification façade boutique
7 janvier 1982	36, rue F.-Chartier	Modificatif d'un pavillon
11 janvier 1982	28, rue Royale	Modification façade boutique
21 janvier 1982	19, rue Armengaud	Immeuble collectif
22 janvier 1982	14, rue Ernest-Tissot	Surélévation pavillon
26 janvier 1982	Bld de la République Avenue Maréchal-Foch et rue de Montretout	Modificatif centre commercial
29 janvier 1982	31, Quai Carnot	Clôtures
2 février 1982	4 et 6, rue Tahère	Clôtures
2 février 1982	7, avenue du Maréchal-Foch	Clôtures
4 février 1982	12, rue de Montretout	Modificatif boutiques
4 février 1982	102, rue Tahère	Pose de velux
15 février 1982	28 bis, Quai Carnot	Garage
17 février 1982	39, rue Sevin-Vincent	Pavillon
19 février 1982	Parc de Saint-Cloud	Station de Pompage (Sce des Eaux)
1 mars 1982	18, rue des Gaillons	Extension pavillon
1 mars 1982	ZAC de la Fouilleuse	Transfo EDF
4 mars 1982	28 bis, Quai Carnot	Clôtures
4 mars 1982	11, rue d'Orléans	Rénovation Immeuble et création d'un local de photogravure
5 mars 1982	46 bis, avenue Belmontet	Clôtures
5 mars 1982	101, rue Sevin-Vincent	Véranda
10 mars 1982	65, bld de la République	Aménagement d'une boutique

## OU ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

Quartiers	Jours	Avril	Mai	Juin
Coutureau-République et Centre	Mardi matin	13-27	11-25	8-22
Côteaux-18 Juin et Val-d'Or Tourneroches-Fouilleuse	Mercredi matin	14-28	12-26	9-23
Montretout et Pasteur-Magenta	Jeudi	15-29	13-27	10-24



# CLODOALDIENS, SACHEZ UTILISER LES RÉSEAUX D'AUTOBUS QUI DESSERVENT VOTRE VILLE

<b>Ligne 52 - Pont de Saint-Cloud (gare routière) - Porte d'Auteuil - Charles de Gaulle - Opéra</b>		
Fréquence moyenne 6' à 12'		
Premier départ	Pont de Saint-Cloud → Opéra 6 h 45	Opéra → Pont de Saint-Cloud 7 h 00
Dernier départ	21 h 35	21 h 55
<b>Ligne 72 - Pont de Saint-Cloud (gare routière) - Route de la Reine - Porte de Saint-Cloud - Quais - Hôtel de Ville</b>		
Fréquence moyenne 4' à 10'		
Premier départ	Pont de Saint-Cloud → Hôtel de Ville 6 h 00	Hôtel de Ville → Pont de Saint-Cloud 7 h 00
Dernier départ	20 h 52	21 h 30
Dernier départ	Pont de Saint-Cloud → Porte de Saint-Cloud 0 h 45	Porte de Saint-Cloud → Pont de Saint-Cloud 0 h 30
<b>Ligne 144 A - Rueil Gare R.E.R. - Saint-Cloud carrefour Washington - Pont de Puteaux - Pont de Neuilly</b>		
Fréquence moyenne 5' à 12'		
Premier départ	Rueil → Pont de Neuilly 4 h 55	Pont de Neuilly → Rueil 5 h 30
Dernier départ	0 h 30	0 h 30
<b>Ligne 160 - Pont de Sèvres - Saint-Cloud rue Dailly - Place Magenta - Boulevard de la République - Nanterre Gare</b>		
Fréquence moyenne 16' à 32'		
Premier départ	Pont de Sèvre → Nanterre Gare 6 h 00	Nanterre Gare → Pont de Sèvres 5 h 25
Dernier départ	20 h 40	20 h 03
<b>Ligne 175 - Porte de Saint-Cloud - Pont de Saint-Cloud - Quai Carnot - Asnières</b>		
Fréquence moyenne 4' à 10'		
Premier départ	Porte de Saint-Cloud → Asnières 5 h 35	Asnières → Porte de Saint-Cloud 5 h 15
Dernier départ	21 h 00	21 h 00
<b>Ligne 244 - Suresnes - Saint-Cloud carrefour Washington - Porte Maillot (correspond. Roissy)</b>		
Fréquence moyenne 9' à 20'		
Premier départ	Suresnes → Porte Maillot 6 h 00	Porte Maillot → Suresnes 6 h 30
Dernier départ	19 h 30	20 h 00
<b>Ligne 244 N - Suresnes - Allée du Bord de l'Eau - Passerelle de l'Avre - Hôpital Ambroise-Paré - Porte d'Auteuil</b>		
Fréquence moyenne 30'		
Premier départ	Suresnes → Porte d'Auteuil 6 h 30	Porte d'Auteuil → Suresnes 7 h 00
Dernier départ	19 h 25	19 h 55
<b>Ligne 360 - Hôpital Raymond Poincaré - Saint-Cloud avenue du Maréchal Foch - rue du Mont-Valérien - La Défense R.E.R.</b>		
Fréquence moyenne 10' à 20'		
Premier départ	Hôpital Raymond Poincaré → La Défense 6 h 20	La Défense → Hôpital Raymond Poincaré 6 h 15
Dernier départ	20 h 15	20 h 30
<b>Ligne 431 - Pont de Sèvres - Saint-Cloud rue Dailly - Porte Jaune - Rueil Gare R.E.R.</b>		
Fréquence moyenne 15' à 20'		
Premier départ	Pont de Sèvres → Rueil Gare R.E.R. 7 h 20	Rueil Gare R.E.R. → Pont de Sèvres 6 h 30
Dernier départ	20 h 45	20 h 02
<b>Ligne 483 - Boulogne Gambetta - Saint-Cloud rue Dailly - rue Pasteur - Hôpital Raymond Poincaré - La Celle Saint-Cloud</b>		
Fréquence moyenne 10' à 15'		
Premier départ	Boulogne Gambetta → La Celle Saint-Cloud 6 h 20	La Celle Saint-Cloud → Boulogne Gambetta 5 h 45
Dernier départ	20 h 05	19 h 15



# conseil municipal

SÉANCE DU JEUDI 28 JANVIER

## Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

### Monsieur le Maire

#### • TRANSFERT DU MAGASIN DE MONOPRIX

Monsieur le Maire a reçu les principaux dirigeants de la société et a obtenu d'eux :

- que des améliorations soient apportées à l'aspect du **CENTRE COMMERCIAL DE MONTRETOUT** : des massifs fleuris et des vastes vitrines éclairées masqueront en partie le mur donnant sur l'avenue Foch.
- que la Société MONOPRIX, sous sa propre marque, conserve des rayons alimentaires dans ses locaux actuels, rue Dailly. Cette nouvelle rassurera les habitants du bas de la ville, qui s'inquiétaient du départ de MONOPRIX.

#### QUALITÉ DE L'EAU TENEUR EN CHLORE

Dès qu'il y a inondation, il y a un risque de pollution de la nappe d'eau souterraine. En conséquence, à la demande de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, le **Service des Eaux a fortement augmenté, préventivement, la teneur en chlore de l'eau distribuée. La consommation de cette eau, certes désagréable au goût, ne présente donc aucun danger.** Il faudra attendre quelques semaines pour que s'élimine l'excès de chlore.

### Monsieur R. BASSINET

#### ÉTAT-CIVIL 1981

**NAISSANCES** enregistrées à Saint-Cloud en 1981 : **895** (contre 885 en 1980).

**371** enfants sont nés dans des foyers de Saint-Cloud (contre 392 en 1980).

Il est constaté une **diminution du taux de natalité.**

en 1962 1,65 naissance pour 100 habitants  
en 1972 1,77 naissance pour 100 habitants  
en 1981 1,30 naissance pour 100 habitants.



Lors de sa communication Monsieur BASSINET fit part de l'incidence des naissances sur la carte scolaire.

Il naît à Saint-Cloud de nombreux enfants de **familles habitant les villes voisines** (239 de Boulogne, 162 des Yvelines, 79 de Paris, etc.).

Rapportées à la **carte scolaire**, les naissances clodoaldiennes se situent dans les secteurs des écoles, de Montretout : 130; du Centre : 95; du Val-d'Or : 72; des Coteaux : 57; de la Fouilleuse : 17.

#### MARIAGES

**130 mariages ont été célébrés** (contre 138 en 1980). Le nombre de mariages n'a cessé de diminuer, comparé à la population :

0,70 pour 100 habitants en 1958  
0,80 pour 100 habitants en 1962  
0,70 pour 100 habitants en 1972  
0,45 pour 100 habitants en 1981.

Les **quêtes aux mariages** ont rapporté en 1981 **29.662,55** Frépartis par moitié entre le Bureau d'Aide Sociale et la Caisse des Ecoles.



## DÉCÈS

**691 décès ont été enregistrés**, dont 539 dans les établissements hospitaliers publics et privés. Il y eut 705 décès au total en 1980.

**140 Clodoaldiens** sont décédés à Saint-Cloud (contre 160 en 1980) auxquels s'ajoutent **82 Clo-doaldiens** décédés à l'extérieur.

il a été délivré dans le **cimetière communal** :

24 concessions de 10 ans  
38 concessions de 30 ans  
16 concessions de 5 ans (gratuites).

**La recette des concessions** a été de :

33.507 F au profit du B.A.S.  
67.016 F au budget de la ville.

## RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La commission administrative réunie le 9 janvier 1982 a arrêté à 18.835 le nombre d'électeurs au 31 décembre 1981. Des radiations doivent encore être transmises par l'INSEE. Il n'est donc pas possible de faire des comparaisons avec le nombre d'électeurs de 1981.

(Il y avait 18.430 électeurs en juin 1981.)

## AIDE AUX ASSOCIATIONS

Il convient de noter qu'outre la subvention allouée par la Ville, les associations bénéficient de l'aide de la mairie par le tirage des bulletins et documents.

Au total, le service de reprographie de la mairie a tiré, pour les associations, **237.000 feuilles en 1981**, contre 173.000 en 1980.

## Monsieur J. JONKA

### PRÉVENTION ROUTIÈRE

La piste d'éducation routière pour "deux roues" est installée au L.E.P. Santos-Dumont. Les élèves des lycées et collèges peuvent ainsi améliorer leurs connaissances du code de la route et de la conduite des "deux roues".



La piste d'Education Routiere installée au L.E.P. Santos-Dumont.

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'Agence pour les Économies d'Énergie propose une exposition démontable sur le thème "**Comment vous équiper pour économiser l'énergie chez vous**".

Cette exposition pourra être présentée dans les comités de quartiers, les établissements scolaires, etc.

## Monsieur P. VINSON

### CAS DE MÉNINGITE

La presse écrite et parlée a annoncé deux cas de méningite à Saint-Cloud. Il y a lieu d'apporter des précisions :

— un cas s'est déclaré le 12 janvier à l'école maternelle de Montretout.

— un cas fut signalé trois jours plus tard, au collège Verhaeren.

Le méningocoque ne se transmet que par la voie directe. Comme aucun lien n'a été trouvé entre ces deux enfants, **on ne peut parler d' "épidémie"**.

Grâce en particulier à la diligence des chefs d'établissements, et à l'action intelligente de Madame le Docteur COLLIN, médecin scolaire, les parents ont été rapidement avisés et les mesures nécessaires ont été prises pour circonscrire ces deux cas.

**Les deux enfants ont été hospitalisés et ont rapidement été déclarés hors de danger.**

## Monsieur le Docteur ARNAUD

• **Le repas de l'amitié** se déroulera le samedi 24 avril au restaurant municipal de la rue des Ecoles.

• **Deux spectacles** ont été offerts aux personnes âgées de Saint-Cloud :

— le 6 février "**La Soupière**" comédie de Robert Lamoureux, au théâtre Aurore.

— le 24 février "**Holiday on Ice**" au Palais des Sports.

## Monsieur E.-P.ROCHICCIOLI

### MANIFESTATIONS SPORTIVES

• Samedi 23 et dimanche 24 janvier se sont déroulées deux épreuves :

— de **tir à l'arc** au gymnase "Fouilleuse"

— d'**escrime** aux "Tourneroches".

Les rencontres ont été organisées par la Ligue régionale d'Ile-de-France.

Monsieur le Maire, qui a assisté à une partie de ces deux épreuves, tient à féliciter les présidents des deux sections sportives de l'U.A.S., Messieurs PESNEAUD et HUBERT.





Depart du cross annuel de l'U.A.S. dans le parc de Saint-Cloud.

- Deux rencontres se sont encore déroulées à la fin du mois de janvier : une rencontre inter-clubs des Hauts-de-Seine de **natation** à la piscine municipale.

- le **cross annuel de l'U.A.S.** dans le parc de Saint-Cloud.

### CLASSES TRANSPLANTÉES ET COLONIES DE VACANCES

Deux classes de l'école élémentaire du Centre (celles de Madame LAMBIN et de Monsieur MARTINELLI) puis deux classes de **Montretout** (celles de Madame CHIPOUKA et de Monsieur BAISSIN) ont séjourné à Tamié de janvier à mars.

- Soixante enfants de Saint-Cloud ont participé à un **stage de ski** à Tamié au début février.

### Madame FAUQUENOT

#### BUSPHONE

Les busphones - qui assurent le transport scolaire - sont surchargés matin, midi et soir. Les Parents d'Elèves s'en sont émus. Les responsables de la R.A.T.P. seront consultés pour améliorer le service. Mais entretemps, les arrêts les plus proches des écoles desservies seront supprimés pour éviter la surcharge des "busphones".

### LE MAIRE REND COMPTE DES DÉCISIONS QU'IL A PRISES dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a accordée le Conseil Municipal et concernant :

- Signature d'une convention avec la CROIX-ROUGE FRANÇAISE pour la gestion de la mini-crèche à la Fouilleuse.

- Signature de quatre marchés négociés pour l'équipement en matériel du Centre Culturel des 3 Pierrots. Ces marchés concernent :

- l'éclairage scénique,
- l'achat d'un piano de concert,
- l'installation de deux cabines de projection cinématographique,
- la sonorisation.

## Délibérations

### BUDGET PRIMITIF DE 1982 ET QUESTIONS FINANCIÈRES

Avant d'inviter le Conseil Municipal à procéder à l'étude du budget, chapitre par chapitre.

**Monsieur le Maire** expose que la mise au point du projet soumis au vote du Conseil a été difficile. Il y avait en effet **TROIS CONTRAINTES** :

- doter la tranche 1982 du **Deuxième Plan d'Équipement collectif** (1978-1983),
- faire fonctionner les **équipements nouveaux** (personnel, frais d'exploitation...),
- poursuivre la **politique sociale** (crèches, écoles, personnes âgées, etc.) qui représente une part très importante du budget.

En ce qui concerne les **RECETTES**, ce budget est marqué par **deux surprises** :

- une bonne, le recouvrement en 1981 d'un **produit d'impôts locaux supérieur de 500.000 francs environ** sur celui prévu au budget primitif 1981, ce qui améliore les bases de départ pour la fixation du produit 1982.
- une mauvaise, la recette de la **DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT** versée par l'Etat ne progresse que de **11,5%** par rapport à celle allouée en 1981, soit nettement moins que le taux d'inflation.

Enfin, ce budget dont l'**augmentation globale par rapport au B.P. 1981 n'est que de 7,65%**, se caractérise par **trois éléments** :



— la diminution des **dépenses d'investissement** (— 11,7 %) rendue possible par une anticipation sur la programmation des opérations du deuxième plan,

— l'augmentation modérée des **dépenses de fonctionnement** (+ 12,6 %).

— le **produit des impôts directs locaux** progresse de 14 %. Compte tenu de l'élargissement des bases et de la réduction des frais d'assiette et de recouvrement perçus par l'Etat, la progression de la taxe d'habitation sera inférieure à ce taux.

Les feuilles d'impôts locaux comportent également les fiscalités revenant à la Région et au Département, qui progresseront de 15 % en 1982. Monsieur le Maire signale que la commune a reçu en 1981 44 % du total des impôts locaux payés par les contribuables de Saint-Cloud.

**Monsieur LE LUHANDRE** Maire-Adjoint chargé des Finances, donne les **tendances générales du budget** :

• **La diminution des dépenses d'INVESTISSEMENT** permet toutefois de consacrer 9.700.000 francs à la tranche 1982 du Plan d'Equipement Collectif, répartis ainsi :

Chapitre II :  
     équipement sanitaire et social      500.000 F

Chapitre III :  
     voirie - espaces verts                      1.950.000 F

Chapitre IV :  
     équipements scolaire  
     et péri-scolaire                              3.200.000 F

Chapitre V :  
     équipements sportifs                      450.000 F

Chapitre VI :  
     équipements culturels                      1.800.000 F

Chapitre VIII :  
     remboursement de la dette              1.800.000 F

• **La modération des dépenses de fonctionnement** (qui progressent moins que la hausse des prix et des salaires).

• **Une charge de la dette** qui reste stable et faible (les annuités des emprunts ne représentent que 7,52 % du total des dépenses, contre 7,51 % en 1981).

• L'importance accrue de la part des **deux grandes masses de RECETTES** (impôts locaux et dotation globale de fonctionnement) qui représentent **63 % des recettes totales en 1982** contre 59 % en 1981.

• **Une modification de la répartition du produit des quatre impôts locaux :**

	1980	1981
Part de la taxe professionnelle	36,30 %	38,51 %
Part de la taxe d'habitation	43,78 %	41,87 %
Part des taxes foncières	19,92 %	19,62 %

**Monsieur B. JEHANNO** Rapporteur Général, rend compte de la réunion du 21 janvier, de la Commission des Finances et du Plan, qui a examiné en détail chaque chapitre et chaque article du budget.

Deux questions peuvent être posées :

• **Le budget permet-il de satisfaire les besoins ?**

La plupart des demandes ont pu être satisfaites, malgré quelques réductions de crédits.

• **La pression fiscale est-elle supportable ?**

La charge fiscale reste très raisonnable, puisque le produit des impôts locaux n'augmente que de 14 % par rapport à 1981.

**Monsieur le Maire** ajoute que, sur les 36 communes des Hauts-de-Seine, la ville de Saint-Cloud est de celles où la pression fiscale est la plus faible (sixième ou septième position).

**Concluant son exposé, Monsieur B. JEHANNO, au nom de la Commission des Finances et du Plan, demande au Conseil Municipal d'adopter le BUDGET PRIMITIF de 1982 tel qu'il est proposé, ainsi que les délibérations s'y rapportant.**

1 Le budget primitif de 1982 est adopté à l'unanimité. Il s'établit comme suit en mouvements réels :

Section	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	14.112.513,10	70.553.368,27	84.665.881,37
Recettes	10.906.400,00	73.759.481,37	84.665.881,37

2 De même est adopté le budget primitif 1982 du service de l'assainissement 1982.

Section	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	366.720,42	612.298,45	979.018,87
Recettes	366.720,42	612.298,45	979.018,97

3 Le tableau d'effectifs du personnel communal à est modifié par la suppression et la création d'emplois.

Le nombre total d'emplois figurant au tableau des effectifs passe de 283 1/2 au 1<sup>er</sup> janvier 1981 à 288 1/2 au 1<sup>er</sup> janvier 1982, soit la création nette de cinq postes nouveaux :

- une assistante sociale
- le directeur et le régisseur du Centre Culturel des Trois-Pierrots
- deux pupitreurs pour assurer le fonctionnement de l'ordinateur.

6 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RENOUVELLEMENTS

Le Conseil municipal attribue aux associations déjà aidées par la ville en 1981, des subventions pour un montant global de 7.897.250 F dont :

- 650.000 F à la Caisse des Ecoles
- 764.000 F au Bureau d'Aide Sociale.

7 NOUVELLES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNÉES

10 Une première subvention est accordée aux associations locales suivantes :



– Association Radio-Clodoald	100.000 F
– Association socio-éducative du Lycée Florent-Schmitt	2.500 F
– Diving Scuba Club (plongée sous-marine)	1.000 F
– Association familiale Catholique	500 F

11 Sont renouvelés les **abonnements aux publications** administratives et culturelles destinées aux services municipaux et aux écoles.

12 **Le traitement du directeur du Conservatoire Municipal de Musique** - calculé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1974 sur le premier échelon de professeur d'Ecole Nationale de Musique - est revalorisé. Il sera basé, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1982, sur le cinquième échelon du même grade.

13 **La bibliothécaire bénéficiera de l'indemnité spéciale** au taux fixé par arrêté ministériel du 16 octobre 1980.

#### 14 **ENCADREMENT DES COLONIES DE VACANCES 1982**

• Le taux des **indemnités journalières** est porté à :

96 F pour un directeur  
76 F pour un directeur adjoint  
69 F pour un animateur diplômé  
57 F pour un animateur non diplômé.

• Une indemnité journalière de 7 F est en outre accordée aux "**surveillants de baignade**".

• La **prime forfaitaire de formation et de perfectionnement** est portée à :

200 F pour une première année d'emploi à la ville  
250 F pour une deuxième année d'emploi à la ville  
300 F pour une troisième année d'emploi à la ville.

• Enfin, le montant de la vacation de deux heures d'**enseignement de ski**, pour les colonies et classes transplantées, est fixé à 132 F, par référence au tarif syndical communiqué par l'Ecole Française de Ski.



Chaque année, colonies et classes transplantées profitent à Tamé des joies du ski.

15 **La rémunération du photographe** chargé d'effectuer des reportages pour la ville, en particulier pour illustrer le bulletin municipal, est fixée forfaitairement sur la base de 30 vacations mensuelles de 92 F.

## AUTRES QUESTIONS

### 16 **STATIONNEMENT AU CENTRE VILLE**

Adoptée à l'unanimité, moins une abstention, l'opération d'aménagement du centre ville ayant modifié le rapport existant entre les places de stationnement libres et les places payantes, les habitants du centre ville trouvent difficilement des places gratuites.

Aussi est-il décidé d'accorder une **réduction de 50 %** sur les tarifs des places de centre ville dotées d'**horodatrices**, aux **personnes domiciliées dans la Zone d'Aménagement Concerté du centre ville**, telle qu'elle est définie par arrêté ministériel du 15 octobre 1974.

### 17 **INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR A LA PISCINE**

Un crédit de 420.000 francs est inscrit au budget de 1982 (opération n° 13 du Deuxième Plan d'équipement collectif) pour cette installation destinée à réaliser d'**importantes économies de combustible à la piscine municipale des Tourneroches**.

Le Conseil municipal :

- approuve cette installation
- sollicite du département des Hauts-de-Seine l'octroi d'un prêt couvrant 80 % de la dépense, au taux de 3 % pour une durée de cinq ans. Ce système de financement avantageux a été décidé par le Conseil Général des Hauts-de-Seine pour favoriser les opérations d'économie d'énergie.
- sollicite également l'aide de l'Etat (Agence pour les économies d'énergie).
- autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation d'entreprises.

### 18 **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ULIS**

Les nouveaux critères de répartition des frais de fonctionnement du **cimetière intercommunal des Ulis**, décidés par le Comité du Syndicat intercommunal, sont acceptés.

Les statuts du Syndicat sont donc modifiés, en ce qui concerne la répartition des frais de fonctionnement, basée, non plus sur le seul critère du nombre d'inhumations par commune, mais :

- pour 50 % suivant le nombre de places retenues par chaque commune
- pour 50 % suivant le nombre d'inhumations de l'année précédente.

19 Le Conseil Municipal **acquiesce au jugement rendu le 29 octobre 1981** par le juge de l'expropriation, fixant le montant de l'indemnité due à Monsieur LEFEUVRE pour l'immeuble situé dans la Z.A.C. du centre ville au 4/6/8, rue Royale.

20 **L'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires**, accordée à certains agents administratifs des cadres A et B est revalorisé conformément à l'arrêté ministériel du 24 décembre 1981.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 25 février 1982 à 21 heures.**



## Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

### Monsieur le Maire

#### CONSEIL REGIONAL DE L'ILE-DE-FRANCE : Voirie

La commission déléguée a adopté un certain nombre de propositions concernant des opérations ponctuelles de voirie, faites par Monsieur J.-P. FOURCADE au nom de la commission des Transports du Conseil Régional :

- **Pour Saint-Cloud** : un crédit de 6 millions de francs est affecté au financement des acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement du **CARREFOUR de la BERENGERE** (passage souterrain).

- **Pour les Hauts-de-Seine** : sont en particulier pris en considération :

- la reconstruction du pont de Billancourt
- l'aménagement d'une troisième voie montante sur la R.N. 118 (F 18) entre le Pont de Sèvres et le plateau de Meudon.

#### BIBLIOTHEQUE : DONATION ANTONAT

Visite à la bibliothèque de la collection de 1.170 volumes, livres offerts à la Ville par Monsieur Nico ANTONAT, citoyen d'honneur de Saint-Cloud. Monsieur ANTONAT a en outre décidé de léguer à la Ville un deuxième lot de **1.327 volumes**. (cf. chapitre Vie Locale).

### Monsieur BASSINET

#### ANIMATION - MANIFESTATIONS PASSES

- **Les Concerts de Saint-Cloud ont organisé, le 22 janvier, à la mairie, le récital de chant de Gerda HARTMAN.** (cf. chapitre Vie des Associations).

- **Monsieur BASSINET ajoute que chaque mardi a lieu, à la mairie, une conférence organisée par l'association "ARTS & LOISIRS". Ces conférences connaissent un grand succès, puisque l'auditoire se situe en moyenne entre 100 et 150 personnes. Il y a donc lieu d'en féliciter les dirigeants bénévoles de l'association.**

#### MANIFESTATIONS CULTURELLES A VENIR

- **Dimanche 14 mars, à 16 heures, en l'église du Centre, concert donné par l'orchestre J.F. PAILLARD, les chorales de Saint-Cloud et une chorale de l'Essonne, que dirige Madame J.F. PAILLARD.**

- **Du dimanche 14 au dimanche 28 mars, au Musée rue du Mont-Valérien, SALON des ARTISTES CLODOALDIENS.** Le jury, présidé par le Maire et composé de trois membres du Conseil Municipal et trois présidents d'associations culturelles, décernera, le samedi 13 mars, à deux œuvres exposées, le "GRAND PRIX" et le "DEUXIEME PRIX" de la Ville de Saint-Cloud.

- **Le bal des Petits-Lutins, mercredi 17 février, a connu un succès considérable.** Le Conseil Municipal félicite la nouvelle Association des Commerçants qui a organisé cette sympathique manifestation (cf. chapitre Vie Locale).



*Rondes, serpentines et quadrilles se sont succédées tout l'après-midi pour la joie des petits.*

#### CARREFOUR AUX CARRIERES

Il se tient, comme chaque année, au Lycée Florent-Schmitt, (cf. chapitre Vie Associative).

#### PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE

Monsieur BASSINET donne le calendrier des commissions extra-municipales et des comités de quartiers fixés en mars (cf. chapitre Participation à la vie municipale).

#### RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1982

Il est demandé aux Clodoaldiens de réserver le meilleur accueil aux **agents recenseurs**, qui se présenteront à leur domicile entre le 4 et le 27 mars, munis d'une carte accréditive.



## Monsieur B. CUNY

### LIAISON SAINT-CLOUD/RUEIL-MALMAISON

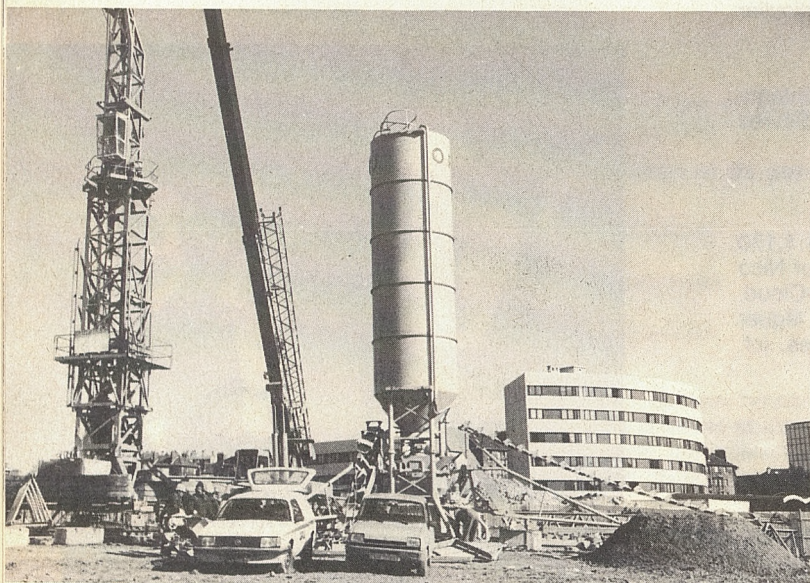
La Direction de l'Équipement a modifié le projet de déviation du quartier de Buzenval, à Rueil-Malmaison. Il est prévu une route à trois voies et une piste cyclable entre la route de l'Empereur et la limite de Saint-Cloud (hippodrome).

### CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS H.L.M. INDIVIDUELS RUES LELEGARD ET SEVIN-VINCENT

L'arrêté préfectoral du 18 janvier 1982 déclarant cette opération d'utilité publique a été publié et affiché. L'Office d'H.L.M. de Meudon va pouvoir ainsi entamer les travaux de construction.

### Z.A.C. FOUILLEUSE - 2<sup>e</sup> phase

Le promoteur entame la construction de la première tranche, qui comporte en particulier le **foyer-logements** pour personnes âgées de 60 logements.



Foyer-logements pour personnes âgées : début du chantier.

### Z.A.C. CENTRE VILLE IMMEUBLE 4-6-8, RUE ROYALE

Le montant de l'indemnité due au propriétaire exproprié a été consigné. Dès réception du récépissé délivré par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville pourra prendre possession de l'immeuble et le vendre à la société d'H.L.M. "Le Logement Français".

Dès maintenant, "Le Logement Français" a accepté de prendre en charge les arriérés de consommation d'énergie électrique, permettant à E.D.F. de rétablir le courant dans les parties communes de l'immeuble.

## Monsieur P. VINSON

### DECOUVERTE DE L'ENTREPRISE

Contactées par le Maire, quelques entreprises cloaldiennes ont accepté de recevoir la visite d'élèves des établissements secondaires de Saint-Cloud.

## Docteur ARNAUD

### BILAN 1981 DE LA COMMISSION DU LOGEMENT

La commission d'attribution du logement, composée de membres du Conseil municipal, se réunit chaque semaine.

Le Docteur ARNAUD, qui la préside en qualité de Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, fait le bilan de ses activités pour l'année 1981 :

- **Nombre de logements attribués 56** (contre 57 en 1980)
- **Nationalité des bénéficiaires** : 7 familles étrangères relogées (soit 12,5 %) dont 2 hors Saint-Cloud pour permettre un rapprochement avec le lieu de travail.
- **Situation de famille** : 37 familles avec un ou plusieurs enfants.
- **Age** : la tranche d'âge la plus importante des chefs de famille est celle de 22 à 35 ans.
- **Profession du chef de famille** :  
Ont été attribués :  
8 logements à des employés communaux  
8 logements à des enseignants  
4 logements à des agents hospitaliers.
- **Localisation** : les mutations plus nombreuses se situent dans les immeubles de la Fouilleuse et, dans une moindre mesure, au 9, rue Gounod.
- **Refus et acceptation** : pour attribuer les 56 logements en 1981, la commission a fait de très nombreuses propositions (il y a eu jusqu'à cinq refus pour certains logements).
- **Critères d'attribution** : tous les attributaires remplissent les critères de priorité définis, notamment cinq années de résidence ou de travail à Saint-Cloud.

**Monsieur le Maire remercie le Docteur ARNAUD de cette communication qui témoigne du travail important accompli par la commission du logement.**

## Monsieur JONKA

### COMMISSION DE SECURITE

La sous-commission communale est habilitée, par délégation de la commission départementale, à effectuer des visites de sécurité dans certains établissements recevant du public.

Elle a ainsi visité, sans émettre de réserves importantes sur les conditions de sécurité :

- le nouvel internat des Papillons-Blancs
- le centre commercial Foch-Montretout.



Le 17 mars, la sous-commission visitera, en cours de chantier, les nouvelles installations sportives de l'école Américaine.

### RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE DU CENTRE

Aucun commentaire sur les travaux en cours, sinon qu'une légère avance a été prise sur le calendrier prévisionnel d'exécution.

### Monsieur ROCHICCIOLI

#### OCCUPATION DE LA PISCINE PAR LES ÉCOLES

Ce jour 25 février, le calendrier pour l'année scolaire 1982/1983 a été établi au cours d'une réunion groupant l'ensemble des chefs d'établissements scolaires. L'accord des directeurs des collèges pour occuper la piscine le matin a facilité l'établissement du planning.

#### CLASSES TRANSPLANTEES

Deux classes de Montretout (Mme CHIPOUKA et M. BAISSIN) séjournent actuellement en classe de neige à Tamié.

Comme les deux classes du Centre (Mme LAMBIN et M. MARTINELLI) en janvier, ces deux classes bénéficient d'un excellent enneigement et d'un temps très agréable.

#### COLONIES DE VACANCES D'ÉTÉ

• Pour combler les places éventuelles à Tamié ou Saint-Brévin, cet été, des **enfants des villes voisines** pourront y être admis.

• Des places seront retenues en juillet et août dans des colonies de l'IFAC pour les " **pré-adolescents** " de Saint-Cloud.

• De même, des places sont retenues, comme chaque année, dans la colonie maternelle de la Ribaudière (Ille-&-Vilaine).

### Madame FAUQUENOT

#### SURCHARGE DU BUSPHONE AUX HEURES DE POINTE

Madame FAUQUENOT a fait appel à la bonne volonté des parents pour éviter la surcharge des busphones qui assurent le transport des élèves. Face à l'impossibilité de doubler les services, ou de prendre des autobus plus grands, il a été convenu, avec la R.A.T.P. :

• que priorité sera accordée, aux heures de pointe, aux titulaires de la carte d'abonnement mensuel,

• que l'accès au busphone sera fermé par le conducteur dès que le nombre de places maximum sera atteint.

#### SECURITE DES ENFANTS A L'ÉCOLE DES COTEAUX

Par suite des réductions d'horaires, les employés de l'AMD-BA sortent, deux jours par semaine, à 16 h 24, ce qui provoque un important flot de circulation à l'heure des sorties d'école. Les directeurs des écoles élémentaire et pré-élémentaire ont été alertés.

#### COLLECTE DU VERRE

La collecte - dans les quinze conteneurs disposés en ville - a atteint **32 tonnes** au mois de janvier 1982. Ce résultat satisfaisant peut être amélioré si les habitants des grandes résidences portent eux-même leurs verres perdus dans les conteneurs (au lieu d'en laisser le soin aux gardiens).

Il est rappelé que le bénéfice réalisé est versé à la **Ligue contre le Cancer**.

#### COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

L'Union des Consommateurs va organiser (fin mai/début juin) une collecte de papiers, et notamment des vieux annuaires téléphoniques. Des conteneurs seront disposés en ville.



### LE MAIRE REND COMPTE DES DÉCISIONS QU'IL A PRISES dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a accordée le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire a signé sept **marchés** ou **avants** concernant :

– l'entretien du cimetière

– la fourniture de papeterie et matériels divers de bureau

– l'affichage publicitaire (contrat DECAUX)

– la fourniture de produits d'entretien

– l'entretien des ascenseurs de l'école du Centre

– l'entretien du chauffage du Centre Culturel des Trois-Pierrots

– la location d'une machine à affranchir.



## Fiscalité locale

### 1 FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR 1982

#### Monsieur R. LE LUHANDRE

Maire-Adjoint chargé des Finances, rappelle que le produit de chaque impôt local est déterminé par l'application, aux BASES IMPOSABLES, de TAUX fixés, depuis 1981, par le Conseil Municipal.

• Lors du vote du budget primitif 1982, les bases n'étant pas encore connues, le Conseil Municipal avait voté un produit global de 27.426.120 F.

• Les BASES 1982 des quatre TAXES DIRECTES LOCALES, qui viennent d'être notifiées, sont en augmentation sensible par rapport à celles de 1981; à cela deux raisons :

— la "variation nominale", fixée forfaitairement par l'Etat, et qui est de :

• 11 % pour la "TAXE d'HABITATION" et la "TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES".

• 9 % pour la "TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES".

• Pour la "TAXE PROFESSIONNELLE", cette variation est égale à l'augmentation de la "valeur locative" et des "salaires" qui déterminent la base d'imposition :

— la "variation physique" qui résulte de la modification de la "matière imposable" (en augmentation ou en diminution).

Pour la **taxe d'habitation** et le **foncier non bâti**, cette variation est peu sensible, mais elle est relativement importante en ce qui concerne le **foncier bâti**. En effet, un certain nombre de résidences importantes, construites il y a environ 25 ans, arrivent en fin d'**exonération des impôts fonciers**. Les propriétaires vont donc, cette année ou les années prochaines, acquitter la "**taxe foncière sur les propriétés bâties**". Parallèlement, le fonds versé par l'Etat à la Ville en compensation de ces exonérations va diminuer.

En conclusion il est proposé au Conseil Municipal :

• de maintenir au niveau de 1980 et 1981 les taux de la **taxe d'habitation** et des deux **taxes foncières** qui constituent ce que l'on appelle l'**impôt sur les ménages**.

• de majorer raisonnablement le taux de la **taxe professionnelle** qui est très faible à Saint-Cloud.

Monsieur B. JEHANNO, rapporteur général de la Commission des Finances et du Plan, indique que cette proposition a été approuvée par la Commission. Sans que les contribuables n'aient à subir une augmentation importante de la pression fiscale, le produit des quatre impôts dépassera de 650.000 francs celui voté au budget primitif, constituant ainsi une "réserve" pour l'avenir.

Enfin, la proposition qui est faite tend à équilibrer les produits des deux principales taxes : la **taxe d'habitation** et la **taxe professionnelle** représentent en effet, **chacune environ 40 % du produit global**.

Monsieur le Maire ajoute que la "**feuille d'impôts locaux**" comporte également les parts du Département, de la Région et diverses "**taxes annexes**", notamment les cotisations versées aux Chambres de Commerce et des Métiers par les assujettis à la taxe professionnelle.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine ayant baissé chacun des taux, et le Conseil Régional d'Île-de-France ayant stabilisé les siens, l'augmentation, de 1981 à 1982, sera très supportable pour le contribuable, tant pour les "impôts sur les ménages" que pour la "taxe professionnelle".

De plus, pour la **taxe d'habitation**, les contribuables bénéficieront d'une diminution de la cotisation prélevée par l'Etat pour "frais de recouvrement et de dégrèvement" (de 7,6 % à 4 %).

Ainsi, conclut Monsieur le Maire, le Conseil Municipal de Saint-Cloud fait-il preuve, cette année encore, de **modération de la pression fiscale**. Saint-Cloud est pratiquement la seule commune des Hauts-de-Seine à **stabiliser les taux des trois "taxes sur les ménages" en 1980, 1981 et 1982**.

Cette **modération**, ajoutée à la baisse des taux départementaux à la stabilité des taux régionaux et, pour la taxe d'habitation, à la diminution du prélèvement effectué par l'Etat, permet de dire que, sauf modification de la "matière imposable", l'effort supplémentaire demandé, en 1982, au contribuable Clodoaldien sera, par rapport aux impôts payés en 1981, nettement **inférieur à l'augmentation générale des prix**.



**Le Conseil Municipal décide donc, à l'UNANIMITE, de fixer comme suit le taux des quatre taxes directes locales pour 1982 :**

- Taxe d'habitation 6,28 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 5,59 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 7,38 %
- Taxe professionnelle 3,10 %

Le tableau figurant en page 8 de ce même numéro permet de comparer l'évolution des quatre taxes de 1981 à 1982.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE, LES DELIBERATIONS SUIVANTES :

#### TRAVAUX

##### 2 Centre culturel des 3 Pierrots.

Le bilan récapitulatif des travaux de construction a été établi. Il y a lieu de passer divers avenants avec les entreprises, compte tenu des modifications apportées en cours de chantier. Ces avenants — les uns en augmentation, les autres en diminution — se traduisent par une **diminution de 121.954 francs** du montant des marchés (valeur février 1979).

Madame S.F. BRUNAU, Conseiller délégué, apporte diverses précisions et indique que, si la construction elle-même est en voie d'achèvement, il reste à réaliser les abords et divers aménagements intérieurs.

##### 3 RECONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE

Un avenant de 36.936,91 francs est passé avec l'entreprise TRILA pour divers aménagements non prévus au marché initial et demandés par les enseignants et les parents (pose d'un réseau d'antenne de télévision et de prises électriques supplémentaires).

##### 4 CENTRE CULTUREL DES TROIS-PIERROTS REGIES

##### 7 Institution de régies pour le Centre culturel des 3 Pierrots :

Pour permettre le fonctionnement du Centre culturel, il est institué, sous le contrôle du Trésorier Principal de Saint-Cloud, quatre régies municipales :

**Pour les activités cinématographiques :**

- Dél. 4 - une régie de recettes de 20.000 F
- Dél. 5 - une régie d'avances de 50.000 F.

**Pour les autres spectacles organisés par la Ville :**

- Dél. 6 - une régie de recettes de 30.000 F
- Dél. 7 - une régie d'avances de 50.000 F.

Le régisseur — qui sera nommé par arrêté du Maire — percevra, pour chaque régie, l'indemnité de responsabilité prévue par la réglementation.

#### DOMAINE COMMUNAL

##### 8 Acquisition d'un terrain de 198 m<sup>2</sup> situé 7, rue Gounod à Saint-Cloud

Ce terrain sur lequel se trouve un "château d'eau" désaffecté, est mis en vente par l'Etat, au prix de 6.000 F (compte tenu des frais de démolition du château d'eau).

#### ECOLES PRIVEES

##### 9 et 10 Participation de la ville aux dépenses de fonctionnement des écoles privées titulaires d'un contrat simple avec l'Etat.

La participation de la ville, au titre de l'année 1982, est fixée comme suit :

Etablissements	Par élève inscrit dans une classe sous contrat simple et dont les parents sont domiciliés à Saint-Cloud	Participation au salaire de la femme de service des classes enfantines
Institution St-Pie-X	320 F x 140 élèves	19.760,00 F
Ecole Saint-Joseph	320 F x 142 élèves	50.000,00 F

**Un crédit total de 160.000 F a été inscrit au Budget Primitif 1982.**

#### QUESTIONS DIVERSES

##### 11 Cimetière communal

Une concession trentenaire délivrée le 22 décembre 1981 sera remboursée à l'acquéreur.

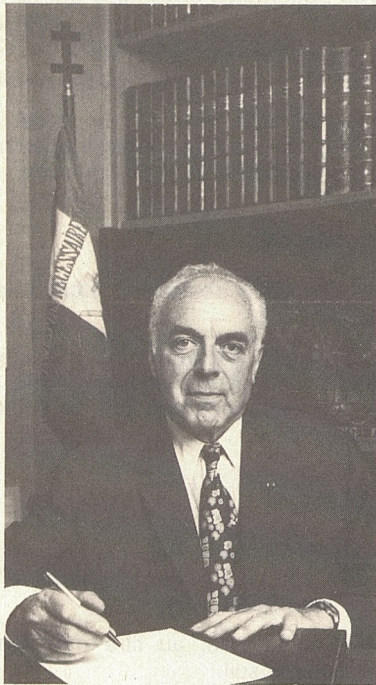
Conformément à la législation, le tiers du coût de la concession reste acquis au bureau d'Aide Sociale.

##### 12 Dérogation au repos hebdomadaire du dimanche

Le Conseil Municipal — consulté conformément au Code du Travail — émet un avis favorable à la dérogation demandée par la Fédération Française de Golf pour le personnel affecté au **Centre d'Initiation au Golf** installé sur l'hippodrome de Saint-Cloud.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal, jeudi 25 mars 1982 à 21 heures.**





**UNE PERSONNALITÉ  
CLODOALDIENNE,  
MONSIEUR  
GILBERT GRANDVAL  
NOUS A QUITTÉ**

Né à Paris, le 12 février 1904, Monsieur Gilbert GRANDVAL était issu d'une vieille famille de souche alsacienne.

Il était le petit-fils de Paul OLLENDORFF (\*), dans la propriété duquel il passa de nombreuses vacances de jeunesse, à Saint-Cloud, où il se fixa à l'âge de 34 ans, en 1938, il y a 42 ans.

Cinq grandes étapes constituent la carrière de cette célèbre personnalité clodoaldienne qui fut industriel, soldat et résistant, diplomate, Ministre du Général de Gaulle et leader politique. Gilbert GRANDVAL était également Grand Officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 et de la rosette de la Résistance, Commandeur du Mérite Maritime, Officier d'Académie et titulaire de plusieurs ordres étrangers et membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.

(\*) L'éditeur de Guy de Maupassant.

# état-civil

du 16 décembre 1981  
au 3 mars 1982

## NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Angélique MATEMU - Axelle MARECHAL - Sébastien BONNARD - Sandra de MAGALHAES - Olivier ALLAIN - José ANDRE - Bruno JOUSSELIN - Anne RODRIGUEZ - Thomas FORMANEK - Arnaud KONG LY - Eulalie PINTO - Marc SANCHES - Guillaume LEGRAND - Elisabeth NOGUEIRA - Alexis MARCET - Clémentine BERTRAND - Pierre-André LESAGE - Alexis BOURGOIN - Anne FIRINO MARTELL - Bérengère DE BONNAFOS - Jean-Marc SALMON - Vincent MATHIEU - Marie BESSON - Simon de GOEJE - Mathieu POGGIOLI - Dimitri MINIEJEW - Camille ALLARD - Laurent DAMBRINE - Fanny PETIT - Mark DYMOCK - Valérie LAFFITTE - Sabrina DESBOURDES - Geoffroy BERLIOZ - Alexandre FOX - Martin LAURENT - Maïlys FERTICHON - Simone GASPAS - Gaëlle STEVENOT - Alix MANGENOT - Nicolas TAVERNA - Erwan BURNEL - Loïc NICOLAS - Caroline GIRARDET - Aurélie LAMBERT - Gilles PUJOL - Edouard CAZALAA - Idris GAKOU - Thibault de ZORZI - Elisabeth GIRARD - Tony MASSON - Tony ROBERT - Grégory VIAL - Amélie LEGAY - Mathias MIRAMON - Alexandra POINTIER - Jérôme GUAY - Blandine CORTES - Dorothee BERGÉ - Xuan-Phong de NGUYEN - Marie-Prune des ROCHES de CHASSAY AVRIL de GREIGUEIL.

## MARIAGES

Jean-Pierre DELURY & Joëlle BOROMÉ - Dominique CHAUVIN & Isabelle COUETTE - Jacques JUBIL & Graziella ORTEGA - Johann JEANNEAU & Sophie MARESCAUX - Jean-Jacques THERY & Nicole MADEC - Jacques WAUCQUIER & Martine JURINE - Octavio JOÃO RODRIGUES & Marie MOREL - Joël NOTS & Marie-Hélène FREDET - François BOCCACCIO & Catherine BONNET - Jacques GRAVINA & Annick JOUAN - Philippe DELFAUD & Sylvie TEISSONNIÈRES - Yves ALLIOT & Aline PETIT - Jean KOPP & Anne ROUZÈS - Hervé LÉCROART & Elisabeth GUÉDON - Roger HINGRE & Chantal CORNILLON-CLÉMENT - Georges JEANVOINE & Martine MARTEIL - Bruno SOULAT & Monique GODARD - Jacques BOUYROU & Marie VALOIS - Gérard ROSSELET & Nadine RUIZ - Christian COLLIN & Juliette GROLIÈRE - Joaquim da SILVA OLIVEIRA MARTINS & Catherine DUPARC - Jacques VAN MOL & Isabelle LELONG - Lorenzo GRASSI & Anne-Sophie IBARS - Daniel AUBRY & Agnès GIGOUT - Jean BOUSSARIE & Jacqueline BRYON - Jean MIGNER & Florence LECLERC.

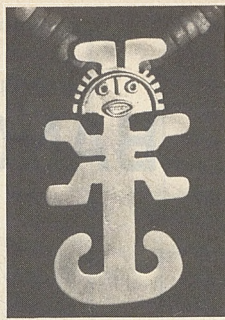
## DÉCÈS

Albino CAGNA - Gabrielle FILLIOL - Louis BOUCHER - Paulette COGNE Ep. CLUCHAT - Solange BEAUDOIN Vve BOITARD - Barbara GROTZ Vve LECLERCQ - Elsa PIOTTI Ep. ZANARDI - Claire YGNARD Vve BUSSON - Aline DELSOL Ep. BERNARD - Andrée LAVAUD - Fania MOWSZOWICZ Vve BERKMAN - Magdalen GIRDLESTONE - Gaston VOULZY - Israël MOSZKOWICZ - Marie SAYET - Edouard MARECHAL - Marie BRACCHI Vve CHAVENAT - André POISSON - Honoré GROUGROU - Jacques LOGEARD - Marcel DUPUY - Marthe DUBOURNET Ep. PIEL - Georgette BODIN Ep. PIGEOT - Louise BONNET Vve BEAU - Joséphine MENAGER Vve DOUBLET - Raoul CARON - Augustin DURIN - Georges VIEILLEVILLE - Robert BURON - Léon MEYNIÉL - Emilie WURGLER Vve BELLUSCHI - José CORTES PUIG - Pierre ALLART - Roger PETITCOLLOT - Heliane BRUNNER - Eugène CARON - Albert LEMAZURIER - Marie WEISS Vve GALMICHE - Sylvie ROBERT du GARDIER Ep. BONNARD - Adolphe LEUENBERGER - Jean DEGRELLE - Suzanne COUTURIER Vve de GOTTRAU.





ce tableau naïf est encadré de pin verni : 55 F



pendentif d'inspiration pré-colombienne, une copie du musée de l'or de Bogota : depuis 40 F



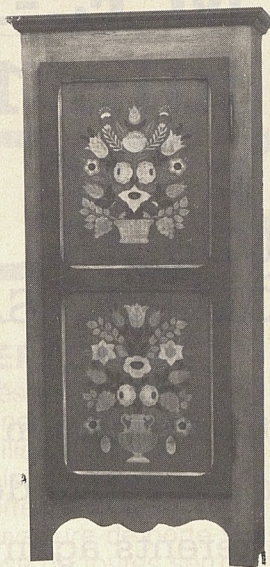
photos J. Guérault

offrir ou s'offrir pièce par pièce ce service en faïence bleue et blanche, c'est aussi une idée "liste de mariage", l'assiette : 64 F

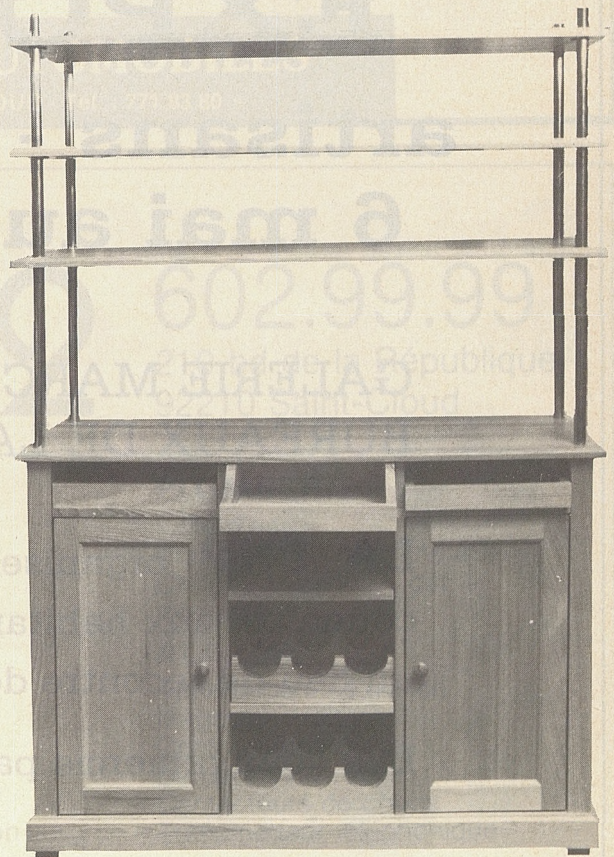
# la boutique naïve

602.04.60  
6, rue dailly, 92210 saint-cloud

fraîcheur naïve des horloges peintes par J.-P. Fallet, simplicité et précision du mouvement à quartz : à partir de 650 F



un style traditionnel rajeuni, allié à une finition parfaite :  
la bonnetière : 3.500 F  
la commode de 4 tiroirs : 2.950 F

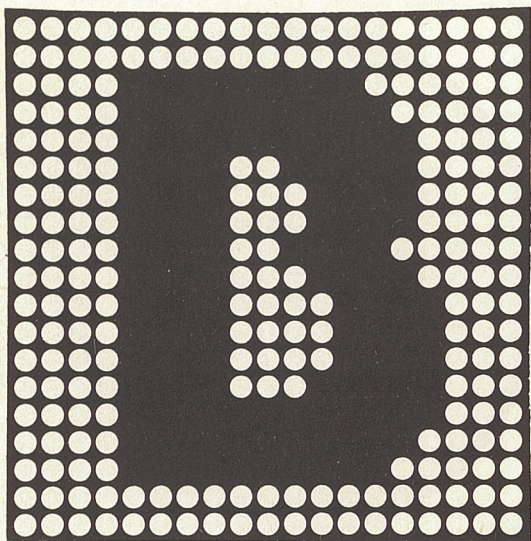


conception originale de ce meuble en pin massif qui associe pratique et esthétique, Carpe Diem : 4.330 F

nous diffusons toutes les créations Carpe Diem, Résistub, Designers Guild, un Jardin en plus...

la boutique naïve vous accueille chaque jour du mardi au samedi de 10 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 19 h, nocturne le mercredi.





**BANQUE NATIONALE  
DE PARIS**

**GROUPE DE SAINT-CLOUD  
SURESNES**

**EXPOSITION**  
**artisans - P.M.E.-P.M.I**  
**6 mai au 4 juin 1982**

**GALERIE MARCHANDE**  
**BUREAUX DE LA COLLINE - SAINT-CLOUD**

**LA BNP** organise cette exposition pour faire mieux connaître aux habitants la vie active de leur ville et créer un lieu de rencontre des différents agents économiques.

Elle vous remercie par avance de votre visite.

Pour tous renseignements : ☎ **602.14.79**





ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**Hubert FAURIE**

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602.89.16

**MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE**

**C. DELAUNE**

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD  
771.75.21



**PEUGEOT**

**TALBOT**

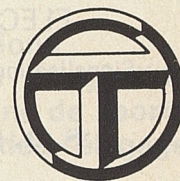
**VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES**

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

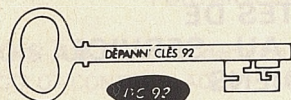
*Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct*

*Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques*



**SAINT-CLOUD AUTOMOBILES**

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



**DC 92**

**602.99.99**

210 bd de la République  
92210 Saint-Cloud

**SERRURERIE**

Clés tous modèles  
Blindage de portes  
Grille de protection  
Volet métallique  
Porte de cave en fer  
Ouverture de porte  
Pose de toutes serrures :  
Fichet - Muel - Pollux - Picard  
Coffre-fort

**ELECTRICITÉ**

Interphone immeuble et pavillon  
Gâche électrique  
Digi-clés  
Petit dépannage

**PLOMBERIE**

Fuite d'eau  
Branchement machine à laver  
Chauffage central : gaz et mazout.

**ALARME**

Appartement - Pavillon  
Magasin - Voiture  
Centrale multizones.  
Barrière infra-rouge  
Contacteurs de chocs  
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637



## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97  
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

## LE CHAUFFAGE GAZ MODULABLE

BASE OU APPOINT  
solution la plus ÉCONOMIQUE  
la plus FIABLE



## ENTREPRISE CIRASSE

602.41.49

72, rue Royale  
à Saint-Cloud depuis 1830

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

## s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt  
92210 SAINT CLOUD  
Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

## PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37  
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République  
92210 SAINT-CLOUD

# Crédit Mutuel de Saint-Cloud



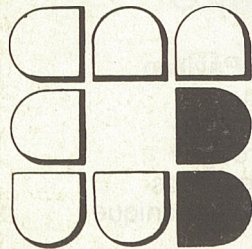
15, rue d'Orléans

Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE  
SAINT-CLOUD AU SERVICE  
DES CLODOALDIENS

DÉPÔTS : INTÉRÊTS SUR  
LIVRETS NETS D'IMPÔTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS



PEINTURE  
DÉCORATION  
RAVALEMENTS  
VITRERIE  
REVÊTEMENTS MURAUX  
REVÊTEMENTS DE SOLS

## BALAC s. a.

138, rue Tahère  
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

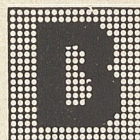
## Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch SAINT-CLOUD  
Tél. 771 80.77

## M. Constant DECAILLON

Gérant de la Société d'Exploitation  
de l'Entreprise M. ESTEVES & Cie,  
est à la disposition de sa clientèle  
au numéro de téléphone suivant : 741.58.24





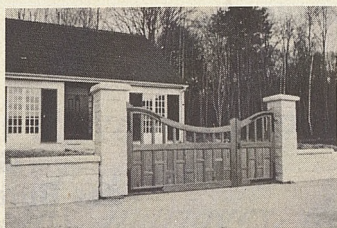
**BANQUE NATIONALE  
DE PARIS  
à ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline  
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien  
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod  
du mardi au samedi **602.87.00**

**BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT**

**Ets R. ROTHE**

2, rue Joseph-Leguay  
92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMERICAINE - BARRES ET ÉCHARPES  
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE  
ET A PETITS CARREAUX  
PORTAILS DE CLOTURE

**BOIS AU DETAIL** découpe à vos mesures  
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES  
MOULURES et TASSEAUX  
Quincaillerie **BRICARD**  
Produits pour isolation - Survitrage  
**MENUISERIE INDUSTRIELLE**  
Châssis de toiture

**DÉPOSITAIRE « KAZED »**  
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

boulangerie **V. MONTÉ** pâtisserie

*confiserie • glace • cuisine  
spécialités gâteaux glacés*

27, rue royale 92 saint-cloud ☎ 602.04.08

*Paysagistes*

créations  
parcs et jardins  
terrains de sports  
entretien - élagage

Entreprise

**A. CANTIN et Fils s.a.**

13, rue Sevin-Vincent - 92 SAINT-CLOUD

Tél. 771.80.93 - 771.89.25

Qualification \*\*\* Catégorie V

**B. CLEMENT**

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

**ORGANISE :**

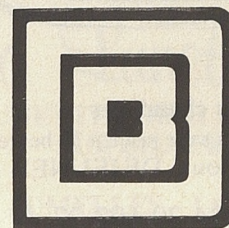
Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

**BANQUE**  
de **BAECQUE BEAU**  
votre Banque Privée  
à **SAINT-CLOUD**



4, parc de Béarn

602 30.19

602 45.61



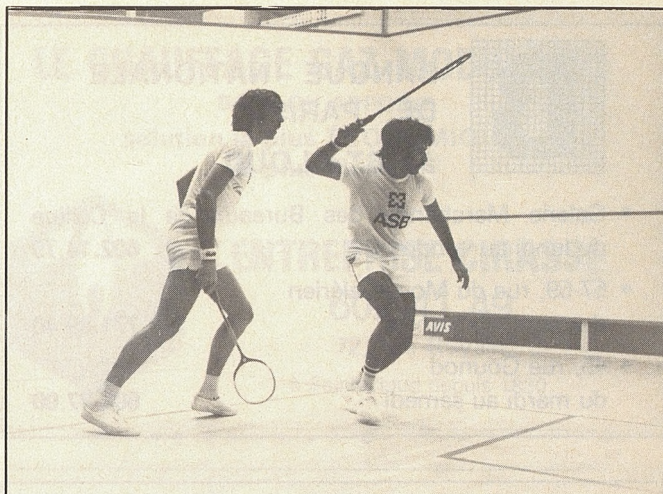
**THOMSON**  
*le meilleur de la technique*

# TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD  
92210 SAINT-CLOUD  
602.45.18

télé - vidéo - radio  
ménager - disques

*la sécurité d'un grand nom*  
**GRUNDIG**



602.14.12

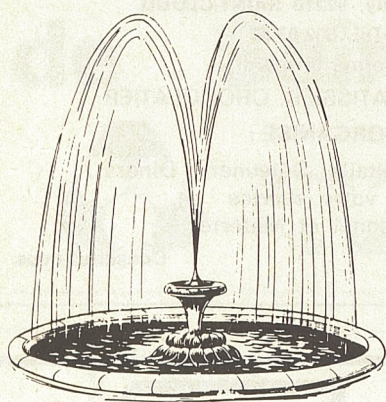
LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD  
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés  
2 saunas - 2 solariums  
bar - restaurant  
boutique - club hi-fi

*Galerie marchande  
des Bureaux de la Colline  
Saint-Cloud*

## le restaurant de **la grande gerbe**

parc de Saint-Cloud  
vous propose sa nouvelle formule



**dîner aux chandelles**  
terrasse ou salle jusqu'à 23 heures  
tous les jours DÉJEUNER  
☎ 602.24.20-602.27.41  
fermeture le vendredi

**tout à volonté**  
buffet géant de hors-d'œuvre  
choix de fromages et desserts  
vins rouges, blancs, rosés  
cafés

**Au choix : un plat de poissons  
ou un plat de viande garnie**  
(sélection de 12 plats chauds)

**120 F tout compris  
60 F enfants maxi 10 ans**

*location de bicyclettes et patins à roulettes de randonnées*



ouvert depuis peu  
à saint-cloud

un

*Yves Martin*

*Yves Martin*

magasin  
**de fleurs**

2, rue Dailly - 602.03.95

A votre service 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

*Livraisons assurées par nos soins  
ainsi que tous travaux  
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

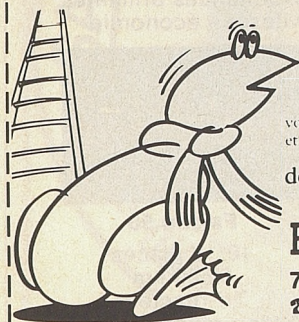
**PEINTURE • DECORATION**  
*Papiers peints Tissus collés*

**D. PERRIER**

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD

602.23.85

**CET HIVER,  
ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.**



*Quoi, quoi, quoi?*

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel,  
vous avez toujours un chauffage de rechange  
et vous avez droit à une subvention EDF de 3 000 F.

demandez la brochure Perche i, à

**Entreprise CIRASSE**

72, rue Royale  
☎ 602.41.49



P.E.R.C.H.E. i : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

Ameublement  
Installations  
Dessus de lit  
Doubles-rideaux  
Voilages  
Sièges  
Sommiers  
Matelas  
Neuf et réfection  
Spécialiste de la  
tenture murale

**TEXTILE  
SOLEIL**

160, bld de la République  
92210 SAINT-CLOUD  
☎ 771.87.85

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES  
SOCIÉTÉ SUISSE WINTERTHUR  
C. DAUPHIN**

58, rue de Buzenval - Saint-Cloud

771.85.49

*La Lunetterie*

**LUNETTES OR et ÉCAILLE  
SUR MESURES**

**JUMELLES - LOUPES  
BAROMÈTRES**

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49





COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE  
ADDUCTION EAU & GAZ  
CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE  
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES TOUTE IMPORTANCE  
VENTILATION • AIR COMPRIMÉ  
SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

**S<sup>TÉ</sup> RAMOS & CIE**

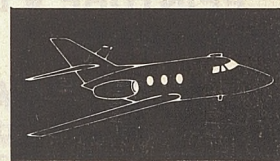
(FONDÉE EN 1937)

9, av. de Longchamp 771.11.34  
37, av. Bernard-Palissy 771.18.36

92210 **SAINT-CLOUD**



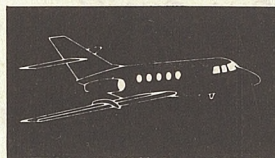
**AVIONS  
MARCEL DASSAULT**



**Falcon 10**

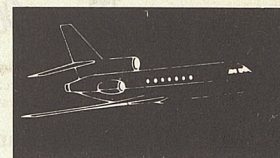
6/7 places  
3.500 km  
Performances brillantes  
vitesse - économie

**BREGUET AVIATION**



**Falcon 20**

8/10 places  
2.800 km  
Vendu à  
450 exemplaires



**Falcon 50**

10/12 places  
6.500 km  
Tri-réacteur  
à long rayon d'action

**LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE**

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.



## Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

**Maçonnerie • Béton armé**

10, rue du Camp-Canadien  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

## Fläkt industrie

26, quai Carnot - 92212 Saint-Cloud  
Tél. 602.05.73

Dépoussiérage, séchage, traitement de surfaces, récupération d'énergie, épuration et traitement des gaz.

## MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602.04.12



paul dahl

**paul dahl**

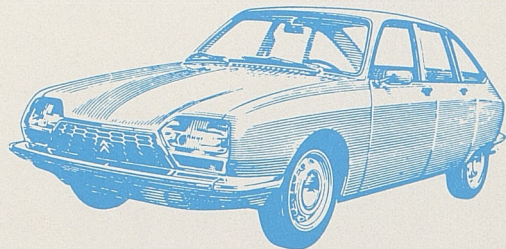
24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45  
ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

# CITROËN

## GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95

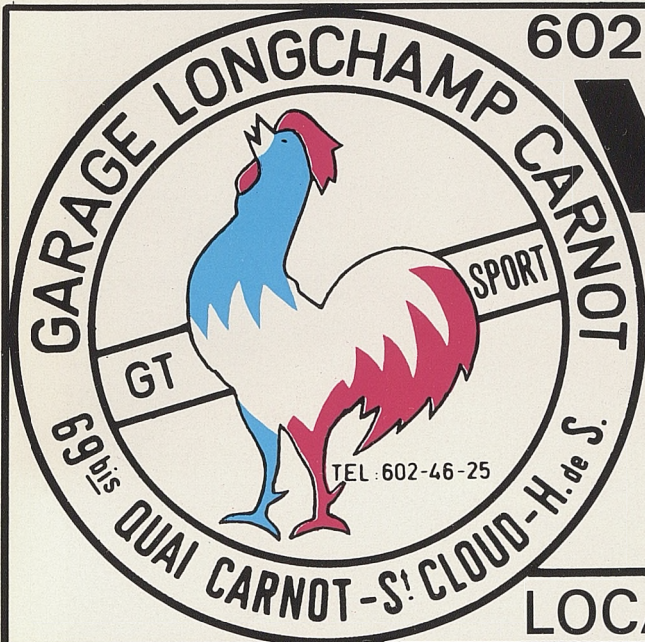


MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES.  
741.67.36

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN ^ GS



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

# VOLVO

# LANCIA

# AUTOBIANCHI

# LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

# & TOUTES AUTRES MARQUES :



**En votre Domicile :**

Pour tout ce qui concerne  
la haute décoration  
de votre intérieur ;  
vos moquettes  
vos tentures murales  
vos tapis et singulièrement  
vos tapis d'Orient, tous  
proposés avec Expertise gracieuse



**En votre Entreprise :**

Pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'isolation phonique et thermique par les revêtements de sols et de murs.  
Décoration de vos bureaux, magasins, salles de conférence ou tous locaux d'Entreprise.



**TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE**

de vrais professionnels

- Siège social
- 5 Avenue Caroline
- SAINT-CLOUD 92210
- Tél. : 771.03.02
- Télex : 270.894

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES CLODOALDIENS